

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

La Revue Canadienne,

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

(Payable d'avance.) Abonnement au Journal semi-hebdomadaire... Années 21 0 0

ON S'ABONNE :

A Montreal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

CORRESPONDANCES.

BOTANIQUE.

No 2.

La Botanique est cette partie de l'histoire naturelle qui a pour objet l'étude des végétaux ; elle nous apprend à les connaître à les distinguer et à les classer. (Richard).

Richard aussi remarque que cette science ne consiste pas, comme on le croit généralement, dans la connaissance pure et simple du nom donné aux différents végétaux, mais elle s'occupe aussi des lois qui président à leur organisation générale, de leur forme, de leurs fonctions, de leurs nombreux organes et des rapports qui les unissent les uns avec les autres.

La Botanique nous fait également connaître les vertus salutaires ou malfaisantes, dont est pourvue chaque plante en particulier et les avantages que nous pouvons en retirer dans l'économie domestique, les arts ou la thérapeutique.

Mais dira quelqu'un, "la Botanique n'est qu'une étude de pure curiosité," écoutez encore Richard et il vous détrompera.

"Parmi les productions de la nature dont l'homme est parvenu à retirer quelque utilité, ce sont les végétaux qui offrent les objets les plus importants et les plus nombreux, puisqu'ils fournissent aux besoins les plus essentiels de la vie ; que la médecine dans le traitement des maladies en obtient les principales ressources et que les arts les plus utiles à la société sont tellement enrichis de leurs tributs qu'il ne semblerait presque rien sans eux. La cendre de fougère, de charbon par exemple et d'autres herbes dont on ne fait aucun cas sert à faire le cristal et les glaces. L'ortie est un remède pour le enlacement de sang, l'hémorragie du nez, etc., etc., on peut aussi faire de la toile avec cette plante comme avec le chanvre.

Et quelle est donc la science qui nous fera parvenir à connaître ces plantes lorsque nous ne les aurons jamais vues auparavant ? C'est la Botanique.

Cette science ne serait-elle donc maintenant qu'une étude de pure curiosité, elle qui est une source inépuisable de remèdes efficaces pour le médecin qui sait y puiser, car est-il une autre classe de corps naturels qui lui offre autant de médicaments utiles que celle des végétaux ?

Notre pays abonde en plantes précieuses rares et curieuses, pourquoi ne les rechercherions nous pas, et les laisserions nous périr dans l'oubli, tandis qu'elles peuvent nous aider à rétablir notre santé et nous procurer beaucoup d'autres jouissances ; mais comment les connaître dira-t-on ? par le moyen de la botanique ; avec cette science vous parviendrez au nom, qualités et propriétés d'une plante que vous n'aurez jamais vue. Quel plaisir n'éprouverez vous pas en reconnaissant une plante salutaire avec laquelle

vous pourrez soulager et peut-être guérir les douleurs de votre ami, et ne vous félicitez vous pas tous les jours d'avoir étudié la botanique, quand par son moyen vous aurez prévenu l'effet délétère d'une plante vénéneuse, en arrêtant la main imprudente qui allait s'en servir ou l'employer mal à propos. Consacrons donc quelques moments de nos loisirs à cette utile et agréable étude, qui devient quelquefois il est vrai, une passion, mais une passion bien excusable sans doute et trop innocente pour être réprimée. Ce fut celle de Jean Jacques Rousseau ; à la fin de sa vie, il disait : "Qu'on me mette à la Bastille quand on voudra, pourvu qu'on m'y laisse des mousses."

Le célèbre Linnæus non content d'étudier les plantes, à toutes les heures du jour, consacrait quelquefois une partie de la nuit à les observer dans leur sommeil. Dans ces derniers temps deux botanistes français voyageant en Orient avec des caravanes y ont herborisé souvent au flambé, pour éviter les Arabes. Les savans ou les hommes qui veulent le devenir ne sont pas les seuls qui montrent cette ardeur pour la botanique. Elle enflamme aussi ceux qui ne font leur simple amusement ; elle a de grands charmes pour la jeunesse et beaucoup d'attraits pour les dames. Comment ne plairait-elle pas à un sexe qui a tant de rapports avec les fleurs et dont les doigts souples et délicats semblent faits exprès pour les manier. Ce goût deviendra plus général, lorsque les maîtres de la science, en auront rendu l'étude plus facile, et lorsqu'ils l'auront surtout débarrassée de cette foule de mots, dont on la surcharge aujourd'hui, beaucoup trop.

D....

ERRATUM.—A la 47e ligne du No. 1er de l'Article Botanique, au lieu de Siehens, lisez Lichens.

SOUVENIRS DE LA FÊTE-DIEU A NOTRE-DAME DES ANGES DE STANBRIDGE.

Oh ! vous, jeunes amis, qui vivez à la ville au milieu des fêtes, des plaisirs et des délices de la belle saison, vous, qui avez sous les yeux, tout ce qu'il y a de beau, d'éclatant, du luxe et de grandeur dans la cité magnifique, dans cette capitale du Canada, si active et si gaie, dans ce Montréal, où l'on vient de faire avec tant de pompes, la Procession de la Fête-Dieu, jetez, un moment, les yeux, sur la campagne, loin de la ville et tout près de la frontière ; venez avec moi, je vous conduirai à travers les bois, au milieu de la forêt, dans une jolie petite paroisse, toute nouvelle et toute pittoresque, je vous conduirai le long d'une charmante petite rivière appelée Rivière aux Brochets. .... suivez-moi donc et arrivons tout près de la chapelle, ce joli petit temple, dont l'intérieur si charmant et orné avec tant de goûts, me fait croire, lorsque j'y entends la messe à quelques fêtes religieuses, que je suis dans une de ces chapelles privées, des familles royales.

Il n'y a encore que quelque mois, Notre-Dame des Anges n'était qu'une mission irrégulière ; un missionnaire d'Henryville allait une fois tous les

mois, dans ces endroits solitaires et peuplés d'âmes de diverses croyances religieuses. Les bonnes mœurs s'y pratiquaient à peine parmi les habitants, on se défilait les uns des autres, et souvent entraînés par les flusses illégitimes de leurs voisins d'une religion opposée, des catholiques commençaient à perdre de vue les quelques instructions rares données à la hâte par le missionnaire. .... Aujourd'hui, tout est nouveau, tout devient florissant et l'activité va croissant, grâce aux efforts et à l'établissement du patron du Township, "Mr. H. Des Rivières."

Le digne curé de la paroisse, Messire J. B. Leclerc, avec le zèle, le talent et le bon goût qui le distinguent, a su étudier et comprendre le caractère de ses nouveaux paroissiens ; il a su insinuer dans leur cœur le goût pour les cérémonies religieuses, et cela, avec avantage pour la religion catholique au milieu de tant de différentes sectes.

Pour la première fois et c'était bien nouveau pour les habitants du Township. .... la procession de la fête-Dieu qui se fait si belle et avec tant de pompes dans la capitale et dans les grandes paroisses ; à Boucherville, à St. Hyacinthe, d'où j'ai de si beaux souvenirs, des processions et des reposoirs magnifiques que l'on préparait pour le triomphe de Dieu au St. Sacrement. .... Il y avait ici, à Notre-Dame, quelque chose de plus beau, quelque chose de plus imposant, non par l'éclat brillant des bijoux, des pierreries et des diamants, non, par des milliers de monde. .... Non. .... C'était la nouveauté de cette pompe au milieu des bois. ....

Rien ne fut plus beau, rien ne fut plus magnifique à l'âme, que le moment venu, où la bannière portant l'image de Marie et de son fils, vint prendre place en tête de la marche. .... Douze jeunes filles habillées de blanc et le ruban bleu à la ceinture, portaient tour-à-tour une statue magnifique de la Vierge ; elles suivaient deux longues files de femmes, marchant le long des balizes. .... le chœur venait ensuite ; puis les fleuristes aux ceinturons rouges et bleus, jetaient en figurant, des fleurs à Dieu ; l'encens des thuriféraires montait vers le ciel, et emporté par une brise légère, allait se mêler au parfum de la forêt voisine. Derrière le Dais, suivait le patron du Township, son épouse, sa famille et quelques amis de la Malmaison ; venait ensuite un corps de musiciens, au nombre de six, jouant tous des instrumens à vent, puis la foule des hommes, tenue en respect et guidée par des connétables au bâton bleu et doré, dignes de figurer avec les hommes de police de Montréal. .... La procession ainsi dirigée s'ébranlait et marchait vers le reposoir, le chant de l'Hymne et la musique sacrée répandus dans ces lieux, où jamais des chants religieux n'avaient été entendus ; l'écho de ces airs mélodieux, remplissant sur les bois voisins et répété dans le lointain, firent à ma jeune âme une image bien grande de la nature. .... Nous suivions en silence et en arrière du Dais, jusqu'au pont de la petite rivière. .... en ce moment, le chant de l'Hymne cessa par degrés et le murmure de l'eau qui coulait rapide sur la dame des moulins, emportait avec la brise les derniers mots du Pange lingua. .... à quelques pas, de l'autre côté du pont, se trouvait le repo-

soir ; quelques pots de fleurs, quelques cierges et deux images saintes en ornaient l'intérieur ; l'extérieur était fait en arche et entouré de sapins. .... C'était là que se terminait la marche ; le Te Deum fut entonné et la procession reprit son cours, jusqu'à la chapelle avec le même ordre et le même respect.

Tout le temps de la cérémonie, nous eûmes à remarquer avec plaisir la décence avec laquelle les Américains accompagnèrent la procession, deux d'entre eux, dont l'un était un des musiciens venus de Durham, et l'autre une jeune fille vinrent prier Mr. le Curé de les baptiser, immédiatement après les cérémonies ; Oh vous, jeunes amis, qui, peut-être, avez oublié le jeune médecin, au fond des bois, là bas, dans la solitude, avez une pensée pour lui ; surtout vous amis d'enfance, amis de collège, amis d'études cléricales, .... si quelquefois fatigué des travaux, auxquels m'obligent ma nouvelle profession j'aime à reposer mon jeune cœur de l'ennui, je prends la route qui conduit à Notre-Dame des Anges. H. .... VILLE.

FRANCE.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Présidence de M. LEPÉLLETIER-D'AULNAY,

Vice-Président.

Séance du 27 mai.

(Suite.)

Avant de s'engager dans une voie périlleuse, l'Espagne avait hésité longtemps ; elle n'hésita plus dès qu'elle fut protégée par l'Angleterre. Vous savez ce qui se passa : la reine fut reconnue ; l'Espagne eut un ministère analogue à celui du 11 octobre en France. Le ministère voulut établir l'ordre, mais l'œuvre était difficile. L'Espagne se tourna vers nous, nous l'abandonnâmes. Nous l'avions engagée dans la voie de la révolution ; lorsqu'elle voulut sortir de l'ordre, nous lui répondîmes que la tâche était trop difficile.

Treize cents anglais prouvèrent dans Bilbao que l'œuvre n'était pas surhumaine. Aux instances de l'Espagne nous opposâmes cette réponse inexorable : Sauvez-vous vous-même ; l'Espagne essaya en effet de se sauver elle-même ; vous savez comment elle y réussit. (Très bien ! très bien !) L'Espagne se consuma dans des guerres mesquines, odieuses. Lorsqu'une guerre civile peule, mequene, donne des petits militaires qui ont les mêmes prétentions que les grands. (Rire général.)

La guerre civile eut pour résultat de ne pas le honneur de garder la reine près de lui ; je ne me suis jamais fait illusion sur la destinée, sur les talents de cet homme, mais enfin ce fut le premier sauteur que la guerre civile suscita à la malheureuse Espagne. Ce sauteur tomba et sa chute amena un autre sauteur, soldat de la révolution, qui voulut gouverner avec son prétendu sabre. (Rire général.) Voilà la constitution et tomba à son tour ; aujourd'hui un nouveau sauteur est attendu ; l'Espagne va d'un pouvoir éphémère à un pouvoir éphémère, toujours agité, toujours en l'air, et nous avons fait la plus grande partie de ses malheurs.

Si encore nous nous étions bornés à ne pas la secourir ; mais après avoir eu l'insigne faiblesse de ne pas la secourir, nous avons eu la vanité de vouloir paraître la protéger. (Très bien ! très bien !) Au lieu de consulter, de prévenir les administrations nous avons voulu triompher avec elles ; nous avons donné des cordons, on nous en a rendus !

Nous avons répété assez haut que nous avons donné des cordons ; puis, pour une querelle d'étiquette, nous avons mis le pouvoir d'un honneur en doute, et finale-

ment affaibli sa puissance. Espartaco ayant triomphé nous avons voulu triompher avec lui ; Narvaez triomphant, nous avons voulu triompher aussi. (Très bien !) Le parti Narvaez, nous l'avons appelé le parti français. Il faut avoir été en Espagne pour bien juger l'effet d'une telle assertion chez un peuple jaloux, ombrageux. Est-ce tout ? Non. Est survenue la question du mariage de la reine. Un prince convenable se présentait ; il était neveu de la reine Christine, neveu de la reine, et c'était là son tort invincible. La reine Christine, messieurs, j'ai voulu la secourir dans sa détresse ; elle est puante aujourd'hui, qu'on me permette de lui faire entendre la vérité. (Parlez ! parlez !)

La reine Christine a laissé mettre en son cœur une haine inqualifiable pour les fils de sa mère. La reine a cédé à l'empire de ces tristes sentimens, et elle est allée chercher un époux pas sa fille ; vous savez où, messieurs, à Naples. Je ne discuterai pas le candidat ; toujours est-il que ce choix pour quelconque candidat l'Espagne, est impossible. Il est repoussé par tous les partis, il est odieux même au parti modéré ; et en attendant les passions de la reine on l'a conduite à diviser le parti modéré lui-même ; la question s'est aggravée. La question du comte de Trapani est une des principales difficultés ; l'Espagne ne peut se résoudre, l'Espagne souffre, s'agite, se perd ; aujourd'hui elle est là comme un spectacle qui nous accuse d'une force qui devrait nous être utile et qui va se dissolvant tous les jours. (Très bien ! très bien !)

Voilà, messieurs, la vérité dans son impartialité rigoureuse sur les affaires d'Espagne et maintenant je rentre dans le cadre étroit de la politique intérieure. Après avoir essayé de montrer la gradation des faits l'extérieur, je vais m'efforcer de rendre évidente la même gradation au dedans.

Le gouvernement, une fois engagé dans un système politique qui n'était pas le système naturel de la révolution, il lui a fallu un parti systématique pour soutenir la politique étrangère. On ne peut reprocher à un gouvernement de se faire un parti dans les premiers temps ; d'ailleurs, il était facile de rendre justice à la modération du gouvernement ; tant qu'il n'a agi que pour maintenir l'ordre, l'ordre a régné autour de lui. Puis les hommes se sont divisés. Les divisions n'ont pas commencé par être profondes, persévérantes. Ce qui a fait la politique étrangère mécontentait étaient violemment ramènés par les élections.

Peu à peu la division s'est opérée ; beaucoup d'hommes se sont séparés du pouvoir, et nous sommes venus nous réunir à cette partie de l'opposition qui s'est défilée avant nous et plus que nous des intentions du gouvernement.

La majorité a faibli, puis elle a montré le même chiffre. Quand certains hommes s'éloignèrent du pouvoir, d'autres, et qui avaient appartenu à l'opposition la plus vive, vinrent remplir le vide que nous avions laissé. Je n'accuse pas les intentions ; je comprends que ces hommes aient eu les motifs les plus honorables ; cependant les esprits malicieux, les hommes qui cherchent toujours le mauvais côté des choses, pourraient prétendre que l'air du pouvoir victorieux a été une raison décisive. (On rit.) Pour moi je m'en tiens aux motifs honorables.

Le gouvernement s'est donc constitué un parti. Il en avait le droit assurément ; le vrai système du gouvernement représentatif tient à la lutte sérieuse de deux partis, dont l'un, le plus fort, est la majorité, dont l'autre, le plus faible momentanément, essaye de conquérir les suffrages qui lui manquent encore. Mais lorsqu'un parti n'a ; pouvoir, son premier honneur est de comprendre qu'il ne doit en user que pour les affaires publiques, et que c'est l'avenir que de le mettre au service de petites questions d'intérêt ou d'exécution.

Au début, le parti du gouvernement était, je le dirai pas timide, mais réservé, et c'est tout au plus si dans les élections il avait un candidat. (Rire ironique au centre.) Il ne dédaignait jamais agressif. Lorsqu'un de ces attentats qui affligent tous les cœurs, et qui ont tant fait à la liberté, avait eu lieu, le gouvernement était obligé de prouver que cet attentat n'avait pas été imaginé par la police ; la théorie constitutionnelle était soigneusement conservée, sauve dans les apparences, on n'aurait pas toutes les responsabilités sur un tel considérable.

Voilà comment était le gouvernement à son début. Qu'est devenue la réserve dont j'ai parlé ? (Rire ironique au centre.) Vous allez constater mes assertions, mais je les formule, et le pays jugera ; ne croyez-vous pas franchement que l'administration est allée au-delà de

FEUILLETONS DE LA REVUE CANADIENNE.

LE DERNIER DES GROGNARDS,

La Comtesse d'Harleville

LE MARGUILLIER.

(Suite.)

XIX.

DU DANGER D'ÉGARDER UNE LETTRE QUI VOUS A ÉTÉ ADRESSÉE POSTE RESTANTE.

Demeuré seul, le grognard regarda sans rien dire et avec une indicible curiosité, la lettre mystérieuse qu'il retournait dans ses doigts sans oser la déplier : "La lire-je, ou ne lire-je pas ? se demandait-il part lui. Le vieux soldat réfléchit encore quelques instants en soupesant la missive. Il rumina et semblait assister au combat que se livraient dans son cœur son puritanisme et le désir de sauver de quelques pièges ses chers pupilles. Cette paternelle sollicitude eut enfin le dessus, et le grognard, en ouvrant la lettre précipitamment, s'écria :

—Ma foi, tant pis ! c'est la chose qui le commande !

Et il lut ce qui suit : "J'apprends par ta dernière lettre que nos affaires vont bien au château. La conversation que tu as eue dernièrement avec ta maîtresse et que tu me rapportes, avancera bien nos projets. En effrayant madame d'Harleville sur l'abandon prochain de ses adora-

teurs qui sembleraient vouloir s'attacher au char de sa fille, tu as fait un coup de maître, parce qu'une telle perspective est toujours nécessaire pour une vieille coquette comme elle.

Cette folle qui se croit encore capable d'inspiration des passions, avec ses manières enfantines, ne peut manquer de se laisser choir dans le piège que nous lui avons tendu. Continue ton plan de campagne ; sa bégueule de fille sera forcée d'entrer au couvent, et nous serons débarrassés de son grand niais de fils.

Tu sais ce que je t'ai promis en cas de réussite complète : je saurai tenir ma parole ; car aussitôt marié avec madame d'Harleville, je profiterai de l'ascendant que j'ai su prendre sur son caractère, plus ferme qu'on ne le croit, pour l'obliger à vendre tous les immeubles qu'elle possède encore dans le pays, et l'emmener avec moi en Allemagne, où je veux vivre désormais.

Quant aux comptes de tutelle de ses enfants, je m'en charge. J'arrangerai les choses de façon à ce que tout le monde n'y verra que du feu, à commencer par cette gansche de notaire prétentieux, qu'on prétend être si rigide et si expérimenté.

J'ai déjà tiré quelques plumes de l'aile de ta maîtresse tu le sais, puisque tu en as eu ta part. Cette femme, au milieu de sa dépense, est d'une avarice sordide, pour tout ce qui n'est pas chiffons ou vanité : tu dois en savoir quelque chose.

Si elle ne change pas de manière de vivre, lorsque j'aurai l'honneur d'être son mari, je la fais interdire.

Je compte retourner au château d'ici à très-peu de jours. Profite de ce délai pour me peindre à la comtesse comme le seul homme qui puisse assurer son bonheur. Il faut l'appesantir, surtout, sur le couvent à l'égard de la fille, et pousser à la roue pour qu'on se dé-

barrasse du jeune homme. Alors, nos affaires iront bon train.

Adieu donc, et à bientôt. Pense à mes intérêts comme je pense aux tiens, et songe aux dix mille francs que je t'ai promis : c'est comme si tu les tenais déjà."

—Baron Max. GOLGOROWSKI."

—Ah ! c'est comme cela que ça se joue au château ! s'écria le grognard tremblant de colère. Le scélérat, si-il en froissant convulsivement la lettre dans ses mains ; oh ! il n'est pas encore arrivé à ce grade-là ! Épouser la veuve de son colonel, lui voler sa fortune et se débarrasser de ses enfants pour les mieux dépouiller ! Eh bien ! le Golgorowski a compté sans son hôte, et c'est moi qui me charge de lui établir son compte : il verra la chose.

Et s'acheminant rapidement vers sa maison. —Lucienne ! .... ma femme ! .... Euphrasie ! .... cria-t-il ; apprêtez-moi vivement mon habit bleu et mon chapeau ! .... il faut que je sorte tout de suite. Allons, dépêchons-nous !

Louise et Euphrasie se hâtèrent d'obéir ; car, dans les rares occasions où le maître manifestait le moindre mécontentement, on se gardait bien de le contredire ou même de le contredire. Aussi, madame Bourguignon et sa fille n'adressèrent-elles pas la moindre question au vieux soldat sur la visite cérémonieuse qu'il se disposait à faire. Elles présument-elles qu'il allait au château ; il ne s'habillait jamais ainsi que pour aller visiter madame d'Harleville ; encore cela ne lui était-il arrivé que rarement depuis la mort de son mari.

Le grognard fut bientôt prêt, et sans souffler mot, il sortit de sa maison avec un calme et une tranquillité qui auraient déjoué toutes les perspicacités féminines. Vingt minutes après, le vieux soldat était an-

noncé par la femme de chambre dans le boudoir de la comtesse d'Harleville.

XX.

DCOUCVERTE DU POT AUX ROSES.

Le boudoir de la comtesse d'Harleville était un chef-d'œuvre de coquetterie et de confortabilité moderne. Tous les arts semblaient s'y être donné rendez-vous ; la peinture, la sculpture, s'étaient pliés aux exigences de la mode ; le jaspé, le marbre, les bois indigènes, y avaient revêtu toutes les formes ; il semblait que les quatre parties du monde eussent concouru à l'ornement de ce voluptueux asile, qui tenait à la fois du fameux cabinet des Cygnes de madame de Pompadour, à Trianon, et du salon de repos de madame Tallien, dans la Chaussée-d'Antin.

Madame d'Harleville, voluptueusement assise sur une causeuse, tenait d'une main le Journal des Modes, et de l'autre, caressait un épagneul de pure race. —Toujours belle, elle empruntait encore aux tentes, mystérieuses répandues capricieusement dans ce boudoir, le prestige de son négligé du matin, et semblait être devenue fleur elle-même au milieu de tous ces parfums.

La comtesse était vêtue d'une espèce de peignoir garni. Si chevelure abondante était retournée sur le sommet de sa tête par un peigne d'or monté d'améthyste, qui jetait sur ses cheveux d'insaisissables reflets de pourpre et d'azur. Une partie de cette chevelure descendait en boucles sur un cou rond et blanc orné de ces signes volutés dont les femmes sont envies. Ses mains étaient dégarées de bagues, cependant un gros anneau d'or, monté d'une turquoise incrustée de caractères symboliques, était à son doigt. Ses petits pieds se trouvaient perdus plutôt que chaussés dans des pantoufles roses, et jamais le pied historique de Ninon de Lenclos et

de l'impératrice Joséphine n'avait été logé dans un si douce demeure.

Un autre homme que le grognard se fit pris à s'étonner devant une femme si belle et qui révélait, au dix-neuvième siècle, les merveilleux du harem de Salomon ; mais lui, en vrai soldat qu'il était, s'avança naïvement vers la comtesse, sans même jeter un regard sur les planètes qui entouraient ce soleil levant et la saluant à sa manière :

—Vous m'excuserez, madame la comtesse, lui dit-il, de venir vous débusquer jusque dans votre appartement retranché.

—Et depuis quand, mon cher monsieur Bourguignon, répondit madame d'Harleville, de sa voix la plus douce, avez-vous besoin d'excuses pour venir chez moi ? Ne savez-vous pas que le château de Montecy est ouvert en tout temps et à toute heure à l'homme qui a sauvé la vie à mon mari ?

Le grognard fronça le sourcil en entendant ces paroles ; cependant il répondit d'une voix grave :

—La mort de mon honore colonel, madame, a élevé entre ma maison et ce château, des contre-murs plus hautes que les remparts d'une place forte. .... honnêtement, cet obstacle, j'ai cru devoir venir ici, comme jadis j'allais à l'ordre pour m'entendre avec vous dans l'intérêt de vos enfans et dans les vôtres.

A son tour, le visage de madame d'Harleville se contracta légèrement ; le mot enfans avait fait passer sur ses traits un nuage de mécontentement.

—Qui y a-t-il de nouveau, monsieur Bourguignon ? dit-elle avec une apparence de calme.

—Il n'y a rien de nouveau sur le rapport que le grognard, si ce n'est que des particularités de votre insi, amment à rassurer de l'avenir de votre fille, mademoiselle Blanche. .... que des espérances de mariage sont données à un

toute mesure pour influer sur la politique... M. THIERS. Selon vous, cela a été, cela est, cela sera toujours.

AUX EXTREMITÉS. Oui! très bien! M. THIERS. C'est tout à fait contraire.

Si l'on était décidé à continuer les mêmes fautes, viendra-t-on prendre bénévolement devant vous de tels engagements?

M. THIERS. Vous seriez comme les autres. M. THIERS. Ceux qui viendraient aurient l'orgueilleuse conviction que non.

Si l'on était décidé à continuer les mêmes fautes, viendra-t-on prendre bénévolement devant vous de tels engagements?

M. THIERS. Selon vous, cela a été, cela est, cela sera toujours. M. THIERS. C'est tout à fait contraire.

Si l'on était décidé à continuer les mêmes fautes, viendra-t-on prendre bénévolement devant vous de tels engagements?

M. THIERS. Selon vous, cela a été, cela est, cela sera toujours. M. THIERS. C'est tout à fait contraire.

Si l'on était décidé à continuer les mêmes fautes, viendra-t-on prendre bénévolement devant vous de tels engagements?

M. THIERS. Selon vous, cela a été, cela est, cela sera toujours. M. THIERS. C'est tout à fait contraire.

Si l'on était décidé à continuer les mêmes fautes, viendra-t-on prendre bénévolement devant vous de tels engagements?

M. THIERS. Selon vous, cela a été, cela est, cela sera toujours. M. THIERS. C'est tout à fait contraire.

Si l'on était décidé à continuer les mêmes fautes, viendra-t-on prendre bénévolement devant vous de tels engagements?

M. THIERS. Selon vous, cela a été, cela est, cela sera toujours. M. THIERS. C'est tout à fait contraire.

Si l'on était décidé à continuer les mêmes fautes, viendra-t-on prendre bénévolement devant vous de tels engagements?

M. THIERS. Selon vous, cela a été, cela est, cela sera toujours. M. THIERS. C'est tout à fait contraire.

Si l'on était décidé à continuer les mêmes fautes, viendra-t-on prendre bénévolement devant vous de tels engagements?

M. THIERS. Selon vous, cela a été, cela est, cela sera toujours. M. THIERS. C'est tout à fait contraire.

Si l'on était décidé à continuer les mêmes fautes, viendra-t-on prendre bénévolement devant vous de tels engagements?

M. THIERS. Selon vous, cela a été, cela est, cela sera toujours. M. THIERS. C'est tout à fait contraire.

Si l'on était décidé à continuer les mêmes fautes, viendra-t-on prendre bénévolement devant vous de tels engagements?

M. THIERS. Selon vous, cela a été, cela est, cela sera toujours. M. THIERS. C'est tout à fait contraire.

Si l'on était décidé à continuer les mêmes fautes, viendra-t-on prendre bénévolement devant vous de tels engagements?

M. THIERS. Selon vous, cela a été, cela est, cela sera toujours. M. THIERS. C'est tout à fait contraire.

Si l'on était décidé à continuer les mêmes fautes, viendra-t-on prendre bénévolement devant vous de tels engagements?

M. THIERS. Selon vous, cela a été, cela est, cela sera toujours. M. THIERS. C'est tout à fait contraire.

Si l'on était décidé à continuer les mêmes fautes, viendra-t-on prendre bénévolement devant vous de tels engagements?

M. THIERS. Selon vous, cela a été, cela est, cela sera toujours. M. THIERS. C'est tout à fait contraire.

Si l'on était décidé à continuer les mêmes fautes, viendra-t-on prendre bénévolement devant vous de tels engagements?

M. THIERS. Selon vous, cela a été, cela est, cela sera toujours. M. THIERS. C'est tout à fait contraire.

Si l'on était décidé à continuer les mêmes fautes, viendra-t-on prendre bénévolement devant vous de tels engagements?

fut rappelée à cette époque, pour rendre plus impossible la responsabilité de la royauté.

Ainsi, qui choisit lors de la présidence du conseil? Casimir Périer; et, plus tard, M. le maréchal Soult.

C'est lui encore, il est vrai, qui a la présidence du conseil aujourd'hui.

Permettez-moi cependant cette observation: le maréchal Soult est un grand homme de guerre.

Un excellent administrateur; mais, qu'il me soit permis de le dire, il n'est pas un homme politique.

Mais, cependant, alors M. le maréchal Soult était encore dans la force de l'âge, et il représentait essentiellement le vrai sens du gouvernement.

dans le cabinet du 29 octobre, il représentait complètement la pensée du gouvernement.

Vous ce qui s'est ensuite passé. Quand le cabinet fut renversé, M. le maréchal Mortier, un militaire illustre, sans doute, mais non pas un homme politique, fut appelé à la présidence du conseil.

Mais, arraché à son poste, il ne représentait pas la pensée vraie du gouvernement, et il fut obligé d'abandonner le ministère.

M. le duc de Broglie vint après et seules suffisaient; puis ensuite vint M. le comte Molé.

Mais voyez combien ce était alors difficile, puisque l'on trouvait que M. le comte Molé n'était pas suffisant pour couvrir la royauté.

à quel il est vrai, il vous répondait: Si je suis insuffisant, moi, je vous trouve bien suffisants.

[Rumeurs.] M. le comte Molé n'aurait pas une responsabilité suffisante, et aujourd'hui je ne prise pas que M. le maréchal Soult, qui après tant et de si nobles fatigues, a si bien acquis le droit de se reposer.

M. le maréchal présente une responsabilité suffisante, quand on trouvait M. le comte Molé insuffisant.

[Rumeurs diverses.] Un mot maintenant sur la politique intérieure, relativement à un point qui m'a frappé considérablement, je l'avoue.

Des son origine, le gouvernement s'est trouvé placé entre deux partis: l'un qui avait voulu la révolution, qui la voulait plus complète; l'autre, qui l'avait combattue.

C'est de ce dernier, je crois, qu'on eût dû le moins se rapprocher; et cependant je ne crois pas être injuste en disant que le gouvernement tend sans cesse à s'éloigner de l'un et à se rapprocher de l'autre.

Je suis le penchant qu'ont les gouvernements nouveaux à se rapprocher des partis qui se rattachent à l'ancienne tradition.

Napoleon dans l'intervalle des grandes choses qu'il accomplissait, eut aussi le désir de voir autour de lui les grands noms de l'ancienne royauté; mais cependant il fut dirigé de lui: C'est que lui conquérait, mais il ne se lassait pas de conquérir; et lui conquérait tout le contraire.

[Rumeurs d'adhésion.] Je rappellerai encore Henri IV; si se détacha des protestants qui l'avaient porté au trône pour se rapprocher des catholiques; mais il fut dirigé que s'il était ingrat, il était habile en même temps.

Car les catholiques formaient la majorité dans le royaume. Mais aujourd'hui on est aussi ingrat sans être habile. [Mouvement.] Le gouvernement, en effet, abandonne le vrai parti dans le quel il doit chercher sa force pour aller vers celui qui lui est dangereux.

[Actifs.] Je ne parle pas pour moi; je ne suis pas jaloux des préférences du gouvernement. [Rumeurs.] Je ne suis pas de ceux qui sont dévoués au gouvernement pour être aimé de lui; seulement quand il s'agit de nos institutions, je ne voudrais pas qu'elles fussent les seules de la réconciliation.

[Rumeurs et adhésion.] Si j'avais un conseil à donner, je dirais donc que l'habileté consiste ici dans l'égalité de conduite, dans l'égalité de rapports. Eh bien! je citerai un seul exemple. Il y a trois ans, un parti voulait, à l'occasion de la majorité d'un prince que je ne nommerai pas, un parti voulait agiter, non le pays, mais au moins le gouvernement, et un autre parti, en y est arrivé par une démonstration pacifique qui cependant s'attaquait au gouvernement.

Qu'a-t-il fait alors? Il a voulu fléchir solennellement cet acte, dans lequel le gouvernement avait été compromis; il a voulu fléchir tout un parti, et nous nous sommes refusés, parce que nous avons cru qu'on ne pouvait adresser à un parti une expression qui ne peut s'adresser qu'à des personnes privées.

Voilà ce qu'a fait le gouvernement quand il s'est cru directement attaqué. [Mouvements; murmures au centre.] En vérité, je ne comprends pas ces interruptions quand je rappele des faits incontestables.

A GAUCHE. Parlez! parlez! M. THIERS. Mais tandis qu'en cette occasion le gouvernement s'en montre si irrité, qu'a-t-il fait quand l'Église a élevé la prétention d'absorber l'instruction nationale? Nous l'avons trouvé modéré.

Eh bien! je voudrais vous voir, quand les institutions sont attaquées, la même colère que quand le gouvernement est attaqué.

Quant à moi, je ne comprends pas qu'on sacrifie l'éducation publique au clergé. On a dit que je suis ennemi de l'Église; c'est une calomnie de plus à joindre à tant d'autres. Non, je ne suis pas ennemi de la religion, mais, je dois le dire, je ne crois pas convenable de livrer la jeunesse aux mains ecclésiastiques. [Mouvement.]

Je ne crois pas que ce soit le moyen de se rapprocher de la religion; la jeunesse est égarée; et, quand on veut trop la rapprocher de la religion, elle s'en éloigne. J'ai examiné soigneusement la question quand mes collègues m'ont fait l'honneur de me choisir pour rapporteur du projet de loi sur l'instruction secondaire, et j'ai vu que les jeunes gens élevés chez les ecclésiastiques n'étaient pas plus religieux que les autres, que quelques fois ils l'étaient moins. [Vives rumeurs au centre.—Adhésion aux extrémités.]

Je veux que la jeunesse soit élevée par des laïcs, citoyens comme nous, aimant nos institutions; je ne veux pas qu'on envoie à la jeunesse que la révolution n'est qu'un long crime.

Napoleon un usurpateur, et le prince que nous avons placé sur le trône en 1830 un conspirateur de palais. [Sensation.] Et quand je ne veux pas de tels enseignements, en cela au moins il me semble que le gouvernement doit être de mon opinion. [Approbation à gauche.] Voilà pourquoi je ne veux pas de professeurs ecclésiastiques.

Que s'est-il passé cependant? Le clergé a voulu qu'on lui donnât l'éducation de la jeunesse, et pour cela il a attaqué l'Université; et l'Université, que fait-elle? Attaquée par le clergé, elle se borne à se défendre par l'intermédiaire des hommes illustres placés à sa tête. Qu'a dit alors le gouvernement? Il a dit avec ce ton sentencieux que vous lui connaissez. [Mouvements divers.—Exclamations au centre.—Rires à gauche.—Tous les regards se dirigent vers M. Guizot.] Il a dit qu'entre l'Université et le clergé, il ne pouvait pas y avoir de valeur.

grandes utilités: la première de ne pas compromettre le présent, la deuxième de préparer l'avenir.

Si donc cette politique se fit fait entendre ainsi, si elle eût été notre position est difficile; l'Europe a formé contre nous un concert qui ne durera pas, mais il faut lui donner le temps de se dissoudre, et il faut souffrir pendant ce temps.

Nous en profiterons pour organiser notre marine, notre armée, nos finances. Oh! si cette politique nous eût non pas seulement promis mais donné ces avantages, j'aurais accordé tout mon dévouement à cette politique qui sacrifierait le présent pour l'avenir.

Pour cela, pour préparer des forces et des garanties au pays, il fallait une pensée vigilante, forte, patriotique, dirai-je, ayant toujours présentes les nécessités du gouvernement, comprenant le partage entre les satisfactions légitimes du présent et les nécessités de l'avenir, s'en sacrifiant aucune et ayant toujours en vue l'ensemble des besoins du pays.

Mais il n'en a pas été ainsi. Prenons les choses à ce vœux-nous l'a marine. Y a-t-il un jour où le ministre de la marine soit venu dire: Notre force navale est dans telle situation; qui nous ait représentés les besoins du matériel, le nombre de vaisseaux qu'il fallait? Non, il y a eu un ministre de la restauration qui eût dit de notre état maritime, à dit un jour, un peu au hasard: "Il nous faut 40 vaisseaux."

Ce nombre était insuffisant; mais l'avons-nous en? Non. Et, dans la crainte de révéler le mal, le matériel s'est perdu, le personnel a été moins sacrifié, mais par des circonstances indépendantes de votre volonté.

Vous avez laissé le matériel dépérir et le personnel s'en aller au hasard. Et comment le mal-à-t-il été comble? Non point par une pensée vigilante, mais par un cri de détresse parti de vos ports, et qui a enfin appelé l'attention du gouvernement; et on a été obligé de venir dire qu'après sept années écoulées et tant de millions dépensés, le matériel était perdu et le personnel abandonné. [Réclamations au centre.]

A GAUCHE. Oui, oui, c'est vrai! M. THIERS. Quant à l'armée, je ne dirai pas, comme on l'a prétendu, qu'elle est détruite; l'armée a un moral excellent; elle aime à la fois la gloire et l'ordre.

elle est obéissante en même temps qu'elle pense ou plutôt est obéissante parce qu'elle pense. Eh bien! au milieu de vos loisirs, vous avez vu à vos soldats qui vont pour vous à la conquête d'un pays nouveau, non pas au milieu des périls, les périls ont la gloire pour compensation, mais au milieu des souffrances et des privations? [Vive approbation.]

Après les sacrifices faits en 1830 et en 1840, l'armée est-elle dans cette situation de pouvoir passer aisément du pied de paix au pied de guerre? Non, vous ne pourriez pas vous en tenir sur le pied de guerre en quatre mois, en six mois. Pour cela, il faudrait avoir aboré la solution d'une foule de questions, sur les quelles vous n'êtes pas fixés; sur les remontrances, sur le remplacement, sur la réserve; jamais le gouvernement n'a pu formuler un avis. La question du recrutement a été discutée dans cette chambre, qui était disposée, dans l'intérêt de notre organisation militaire, à nous faire le sacrifice de sept années de service. Pourquoi la loi est-elle tombée? Parce que le gouvernement n'avait pas d'avis. [Réclamations au centre.]

Vous avez beau interrompre, les faits sont exacts, j'en appelle au souvenir de la chambre. On accordait les sept années de service, et quand on a consulté le gouvernement il n'a pu rien dire.

Et quand les grandes questions ne sont pas résolues, les petites vous occupent exclusivement. Vous vous occupez de la plaque des schakos pour enlever le signe national. [Rumeur au centre.] Vous modifiez cet habit que nos soldats portaient en Egypte, en Italie, en Allemagne, sous la république et sous l'empire, et cependant l'armée ne se plaignait pas. Elle ne demandait pas à changer.

Quand on n'a pas d'avis, je le répète, sur les questions capitales on en a sur des questions misérables, et malgré l'avis des comités; on y met une persévérance déplorable.

Je ne parlerai pas de l'Afrique, où l'on perd au malheureusement notre temps et notre argent, parce qu'on n'a de résolution sur aucune question. Vous n'avez pu vous faire une opinion sur rien depuis cinq ans.

Cependant, quand un pays sait prendre du temps dans un but réfléchi quand il sait employer son argent, il est sûr de réussir; mais vous, vous avez prodigué notre temps et notre argent inutilement, et je vous metrais au défi de répondre sur aucun des grands intérêts de l'Algérie. Sur le Maroc, sur la Kabylie, sur la colonisation, sur toutes les questions, vos idées flottent; elles ne sont fixées que quand il s'agit de votre existence. [Rires d'adhésion.]

J'arrive aux finances sur lesquelles je ne veux que présenter brièvement quelque chiffre. En 1831 le budget ne s'élevait qu'à 1 milliard, en 1846 il s'éleva à près de 1,500 millions. Il y a une augmentation de 483 millions.

Vous avez donc eu environ 500 millions d'augmentation dans vos dépenses depuis quinze années.

En voici rapidement le détail. Vous avez eu dépenses fixes, résultant des frais de recette qui se sont augmentés, 76 millions; vous avez ensuite augmenté les divers services, amélioré la position et accru le nombre des juges de paix, des magistrats, des conseils des départements, des instituteurs primaires, cela représente 24 millions; le budget de la guerre s'est accru de 133 millions, celui de la marine de 51; enfin, le budget des ministères de l'intérieur et des travaux publics a subi une augmentation considérable.

En somme, votre budget s'est augmenté considérablement. Je sais qu'il y a des dépenses inévitables et des dépenses utiles ou nécessaires; mais, en définitive, les dépenses doivent être limitées par les ressources du pays; le bon sens leur indique certaines bornes. En bien! permettez-moi de vous rappeler ce que vous consacrez aux travaux publics: environ 300 millions.

QUELQUES VOIX AU CENTRE. Eh bien! tant mieux. M. THIERS. Je demanderai à ceux qui disent tant mieux de faire attention à l'état que voici. Je dis que l'état, les départements et les communes exécutent un ensemble de travaux qu'on peut évaluer à 200 millions.

Maintenant, il y a les campagnes; elles ne prennent pas l'argent de l'Etat, c'est vrai; mais elles usent de son crédit, et le crédit d'un état est une des plus précieuses ressources. Eh bien! les compagnies sont chargées d'un ensemble de travaux s'élevant à 1,352 millions pour les chemins de fer, l'année dernière et cette année; cela représente, avec les travaux de l'Etat, une dépense de 550 millions par an en travaux publics.

Quant, il y a douze ans, je proposais de voter cent millions pour des travaux publics on s'effrayait; aujourd'hui, je crois qu'on tombe dans un excès contraire. Quand on se jette dans une dépense annuelle de 550 millions, je dis qu'on tombe dans une haute imprudence. Si du moins vous aviez l'argent pour exécuter ces travaux, je pourrais vous concevoir; mais ce serait encore une imprudence. Mais avez-vous les moyens de telles entreprises? Oui, et voici comment. Tout le monde emprunte, les communes sur les recettes de leurs octrois, les départements sur leurs centimes additionnels, et aujourd'hui déjà les contributions mobilières sont grevées de 90 centimes; et l'on épuise ainsi une des principales ressources du pays.

Or, quelles sont ces ressources? Ce sont celles de la dette flottante. Il est vrai qu'on les garantit par les réserves de l'amortissement; mais il faudrait pouvoir disposer pendant onze années pour se libérer de cette dette. En définitive, dans ce moment, nous avons vu des dépenses par un milliard, qui devra être fourni en quatre ans; or, on trouvait trop hardi de dépenser, dans le même espace de temps, cent millions, par annuités de 25 millions. Il est vrai que le public, attiré par l'espoir des bénéfices, a pris des intérêts partout, et offert son argent; mais beaucoup de ces actions, n'ont pas l'argent nécessaire pour solder le surplus, de sorte que vos compagnies se trouvent emprunter à des gens qui n'ont pas de quoi payer.

Voilà les moyens de vos dépenses, moyens aussi extraordinaires que les travaux que vous entreprenez. Vous trouvez ces dépenses sages; mais vous avez beau vous étourdir, vous enivrer, je

trouve votre sagesse bien petite. [Approbation à gauche.] Ce n'est pas que je veuille qu'on se refuse aux travaux qui fécondent la paix; mais il faut les faire avec mesure.

Et je me demande s'il est bien sage d'engager l'avenir quand tant de circonstances peuvent survenir; quand des difficultés sont élevées entre l'Amérique et l'Angleterre; quand nous avons un prince dont je désire profondément voir l'existence se prolonger le plus longtemps possible, mais dont enfin la carrière est déjà bien avancée.

Placés dans cette position, est-il bien sage d'engager pour dix années toutes nos ressources financières, je vous le demande? [Mouvement.]

Je voudrais que cette résistance, qu'on a apportée avec tant de persévérance à l'ardeur guerrière, je voudrais qu'on la montrât contre l'ardeur des spéculations; il ne faudrait pas substituer, comme vous le faites, une passion à une autre passion.

On nous parle du passé avec dédain et du présent avec éloges. On nous dit: l'Empire! oui, l'Empire a eu des jours glorieux; mais la guerre fait faire des folies, et l'Empire a fait des folies, soit; mais moi je vous réponds, après avoir examiné votre administration: la paix a fait aussi des folies, et si elles sont aussi dangereuses que les folies de la guerre, elles sont moins glorieuses.

Je terminerai ce long discours par deux exemples historiques qui vous prouveront que si les travaux de la paix sont bons, il faut savoir cependant les en limiter, les diriger, et pour les prendre hors des passions de ce temps, je suis allé les chercher hors de ce pays, hors de cette époque, je suis allé les chercher dans un pays qui est un modèle de bonne administration, en Prusse. Vous verrez comment on peut fortifier pacifiquement un pays.

C'est du grand Frédéric qu'il s'agit, et vous pouvez vous étonner que je le cite comme un prince pacifique; mais il a régné 46 ans, et si la première partie de son règne fut consacrée à la guerre, la seconde s'écoula dans une paix profonde.

Dans cette seconde partie, Frédéric se trouva en face d'une armée détruite, de finances obérées; et, malgré la signature de la paix, il sentait que l'Europe restait coalisée contre lui: la France ne pouvait pardonner Rosbach, l'Autriche n'oubliait pas la perte de la Silésie, et la Russie voyait toujours Frédéric la repoussant vers le nord, quand elle avait tenté de franchir la Vistule; et peut-être faut-il ajouter que ce défaut d'être assez mauvaise langue et d'écrire beaucoup avait accru ces difficultés. [Rires.]

Cependant, en face de tant d'obstacles, après quelques années de bonne administration, Frédéric avait commencé son œuvre de réorganisation: les provinces florissaient, il ouvrait des routes, creusait des canaux; et, en même temps qu'il faisait la part du présent, il faisait aussi celle de l'avenir; car il avait réorganisé l'armée, formée une réserve et mis de côté des sommes considérables qu'il avait économisées. Que voulez-vous, c'était la faiblesse de ce temps. [Rires.]

Enfin, Frédéric avait réussi à persuader à l'Europe que, s'il désirait la paix, il était prêt à la guerre. Aussi, quand s'élevèrent deux grandes questions, celle de la Pologne et celle de la Bavière, il se trouva prêt, et, sans combattre, il obtint ce qu'il voulait, malheureusement pour la Pologne, car c'est alors qu'elle fut partagée.

Ainsi le grand roi, en se préparant pour l'avenir, en se trouvant prêt pour la guerre, sans la vouloir néanmoins, sut imposer sa volonté à l'Europe entière. Je sais qu'on me répondra: Où est le grand Frédéric? qui est-ce qui le possède? [Rires nombreux.]

Le second exemple m'est fourni par le père du grand Frédéric. Ce prince, qui avait montré beaucoup de courage dans sa jeunesse, fut d'une excessive timidité dans ses dernières années, au point qu'il se laissa insulter par l'un des plus petits princes de la confédération, par l'évêque de Liège. Mais il aimait à organiser, à économiser, et quand il mourut il laissa à son fils une armée et de l'argent.

Lorsqu'on rappela à celui-ci la faiblesse de son père, il répondit oui; mais c'est lui qui n'a laissé l'armée et l'argent nécessaires à la conquête de la Silésie.

Pour moi, messieurs, je subis encore les outrages d'un autre évêque de Liège et les faiblesses du ministère, si on laissait à la France les trésors et l'armée nécessaires à la conquête de la Silésie, (vive et longue approbation.—Très bien, très bien.)

Quelques instants s'écoulèrent avant que l'agitation générale permît à M. le ministre des affaires étrangères, qui a demandé la parole, de se faire entendre.

M. GUIZOT demanda à la chambre de remettre à demain la suite de la discussion, afin de pouvoir répondre complètement au discours de l'honorable M. Thiers.

La séance est levée à cinq heures et demie. (A continuer.)

NOUVELLES ÉTRANGÈRES. SITUATION DU MINISTÈRE ANGLAIS.—Le parti protectionniste fait en ce moment les plus grands efforts pour renverser le ministère. Après avoir trouvé des chefs et formé tant bien que mal des orateurs, il travaille à se donner la puissance du nombre.

Judi dernier s'est tenue à Londres une réunion que l'on pourrait considérer comme les états généraux de la propriété foncière; on y voyait des fermiers députés de toutes les parties de la Grande-Bretagne, des propriétaires des membres du parlement et de la haute aristocratie.

Le duc de Richmond présidait l'assemblée, qui se composait de 3 à 4,000 personnes. On avait placé au premier rang, sur la plateforme, les membres de la chambre des communes qui aspirent à faire partie d'un ministère ultra-tory sous la direction de lord Stanley.

Lord G. Bentinck, M. d'Israeli, M. Miles, sir J. Tyrrel, M. Stafford O'Brien et le colonel Sibthorpe. Les fermiers, qui n'avaient pas pu être admis dans la salle, s'étaient réunis dans une autre pièce sous la présidence d'une autre notabilité territoriale, le duc de Buckingham.

On faisait ainsi au rez-de-chaussée une répétition de ce qui se passait au premier étage. La tactique de l'aristocratie dans cette question consiste à persuader que sa cause est celle du peuple, et que les fermiers ne défendent pas le système avec moins d'énergie que les propriétaires eux-mêmes.

Aussi a-t-on laissé aux fermiers délégués par les divers comités à la réunion de Londres la partie active de cette démonstration. Les résolutions qu'ils ont présentées

tées et que l'assemblée a votées d'enthousiasme, portent en substance que la majorité du peuple anglais est opposée aux doctrines de la liberté commerciale, et que la chambre des communes ayant failli à son mandat, cette majorité nationale met son espoir et sa confiance dans la chambre des lords.

Mais ce que les fermiers n'expriment qu'avec toutes les formes de la précaution oratoire, lord G. Bentinck et M. d'Israeli l'ont dit tout haut sans le moindre ménagement. Il ne s'agit pas, pour eux, d'une question purement économique ni d'une loi qui règle le commerce des céréales; ce qu'ils défendent, c'est l'intérêt, c'est l'existence de l'aristocratie. "Si le bill passe, a dit un de ces orateurs, il n'y a plus de chambre des lords." Un autre, M. d'Israeli, affirme que le ministère veut substituer la politique commerciale à une politique nationale, et faire du parlement une maison de banque.

Les uns et les autres, tout fiers d'avoir enfin trouvé un général dans la personne de lord Stanley, ne parlent de rien moins que de reconquérir, par les élections, la majorité qui se prononce aujourd'hui contre eux dans la chambre des communes.

Le mot d'ordre du parti parait être de faire introduire dans le bill, par la chambre des lords, des changements tels que la chambre des communes ne puisse pas les accepter, et de rendre ainsi une dissolution du parlement inévitable. Les lords osent-ils aller jusque là? nous en doutons pour notre part. Le Standard compte 210 pairs contraires au bill, tandis que 156 seulement seraient favorables, et les journaux Tories supposent que, si la majorité se déclare pour le ministère dans les votes généraux, la discussion en comité, dans laquelle le vote par procuration cesse d'être admis, rendra l'avantage à l'opposition protectionniste. Cela même nous parait fort douteux, malgré l'ardeur que montre lord Stanley. L'autorité du duc de Wellington sur la chambre haute est, à peu de chose près, celle d'un colonel sur son régiment; il retiendra les convictions flottantes, et contiendra les passions agressives. Il n'échappera d'ailleurs à aucun homme sensé que la dissolution tournerait infailliblement à l'avantage de sir R. Peel, et fortifierait un ministère que le succès du bill peut seul ébranler.

A ces considérations que la chambre des lords ne manquera pas de peser, se joignent des motifs d'un autre ordre. La ligue a gardé jusqu'ici, pendant les débats, une prudente réserve; elle s'agitait nécessairement et mettra ses bataillons en campagne, pour peu que le sort de la réforme commerciale lui semble compromis. Déjà la chambre de commerce de Manchester s'est réunie, et dans la pétition qu'elle adresse à la chambre des lords pour hâter le terme d'une discussion qui se prolonge depuis plus de trois mois, elle fait pressentir une crise très prochaine pour les cas où le tarif d'importation établi sur les céréales ne serait pas radicalement et promptement modifié. La chambre des lords ne voudra pas affamer, au risque des conséquences qui pourraient en résulter pour l'ordre public, la population des villes manufacturières. L'éloquence de lord Stanley et de lord G. Bentinck ne tiendra pas contre les paroles de M. Cobden et de M. Bright renouvelant, dans Londres même, l'agitation formidable dont les votes de Covent-Garden ont retenti pendant trois années. Quoiqu'on en dise les protectionnistes, le temps de la prohibition est passé. Le peuple anglais tout entier, moins quelques privilégiés, a salué par des cris de joie l'avènement de la liberté commerciale. Le gouvernement s'est rendu l'organe de cette grande nécessité; et ce serait un courage bien malheureux que celui qui prétendrait lutter à la fois contre le gouvernement et contre l'opinion publique. Il n'y a pas en ce moment une autre solution possible que le bill sur les céréales, ni un autre ministère possible que celui de sir R. Peel.

Dans la séance de la chambre des communes du 21 mai, M. Milnes a demandé à sir Robert Peel si le gouvernement avait témoigné à Ibrahim-Pacha le désir de le voir visiter l'Angleterre. Sir Robert Peel a répondu que le gouvernement, immédiatement après avoir appris qu'il était probable qu'Ibrahim Pacha viendrait en Angleterre, s'était empressé de lui annoncer que s'il venait il serait reçu avec tous les égards dus à son rang.

Deux meetings ont été tenus à Londres par des membres du parti protectionniste.

Le 20 mai, un meeting a eu lieu à Londres pour payer un juste tribut d'éloges à la mémoire des héros Polonais morts dans la dernière insurrection. L'assemblée était composée, en grande majorité d'ouvriers anglais, auxquels se mêlaient des Français et des Allemands. Plusieurs discours ont été prononcés.

Neuf députations, venues de divers districts de l'Irlande, ont présenté à M. Smith O'Brien, membre de la chambre des communes, dans sa prison, des adresses de sympathie et d'approbation.

Il y a en Angleterre 553,432 personnes inscrites sur les registres électoraux, savoir: 468,258 pour l'Angleterre, et 37,902 pour le pays de Galles; l'Ecosse en compte 48,082.—De 1839 à 1840, le nombre des électeurs était de 907,903, et de 1840 à 1843, de 941,782.

INSURRECTION DE POLOGNE.—On écrit de Pleschen à la Gazette de Voss: "Il règne toujours le même calme de mort dans le royaume de Pologne; il n'y a que la police qui parle et agit. Les arrestations de personnes plus ou moins suspectées ne discontinuent pas. Les voyageurs du royaume de Pologne passent rarement la frontière. Les passeports se paient des prix énormes; il faut dépenser 100 roubles en argent pour faire deux voyages de Varsovie. Les personnes qui se rendent d'ici dans le royaume sont obligés de passer la frontière à un endroit déterminé; il faut en outre déclarer qu'on n'est por-

individu dont mon honoré colonel n'aurait pas voulu parler. Voilà la chose.

—Je ne vous comprends pas, interrompit la contesse en portant la main à son front; mais, monsieur Bourguignon, vous choisissez mal votre jour pour venir m'entretenir de ces propos qui n'ont ni rime ni raison; pour venir, en un mot, me conter des baboies! j'ai ma manigance, et je ne me sens guère disposée à écouter.

—Mes baboies! n'est-ce pas, madame la contesse! interrompit le grognard; car vous appelez baboies les choses qui intéressent le bonheur de votre fille et votre honneur, à vous. Parlez, expliquez, madame la contesse, mais songez que vous êtes mère et tutrice de vos enfants, et que...

—Je ne sais que trop ce que vous me faites l'amitié de me dire là, interrompit madame d'Harloville, dont les yeux s'allumèrent du feu de la colère et du dépit; croyez-vous, monsieur Bourguignon, que j'aie besoin que vous me le rappeliez? A tout aut autre que vous, je répondrais par un seul mot...

La contesse s'arrêta. EMILE MARCO DE SAINT-HILAIRE. (A continuer.)

LA BANQUE DU PEUPLE. AVIS. LUNDI prochain, le 29 du courant, étant la Fête de ST. PIERRE et ST. PAUL, d'obligation, il ne se fera aucune affaire à cette institution.

Par ordre, B. H. LE MOINE, Caisier. Montréal, 26 juin 1846.

BANQUE D'ÉPARGNE. DE LA CITÉ ET DISTRICT DE MONTRÉAL. AVIS. LUNDI prochain, le 29 du courant, étant la Fête de ST. PIERRE et ST. PAUL, d'obligation, il ne se fera aucune affaire à cette institution.

Par ordre, JOHN COLLINS, Secrétaire. Montréal, 26 juin 1846.

teur ni de livres ni de lettres, et cela avant la visite des malles. Les contrevenants sont passibles d'amendes considérables.

ALLEMAGNE.—Dans l'itinéraire qui lui a été tracé l'impératrice de Russie ne passe ni par Vienne ni par Berlin. On dit, pour expliquer cet itinéraire, qu'il eût été de mauvais goût de conduire dans la capitale de l'Autriche la princesse Olga, qui épouse l'héritier de la couronne Wurtemberg, après avoir été sur le point d'épouser l'archiduc Etienne, et que n'allant point à Vienne, la cour de Russie a dû par bienséance ne pas visiter la capitale de la Prusse. Personne en Allemagne ne croit à une explication tirée de si loin. Le czar obéit évidemment ici à la haine que lui inspirent les idées libérales dont la Prusse est animée.

BELGIQUE.—Le différend qui existait entre les deux gouvernements belge et hollandais, touchant les droits de douanes, parait être sur le point de recevoir une solution.

—On dit que la reine des Belges ira incessamment à Londres pour faire une visite à la reine Victoria.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTRÉAL, 26 JUIN, 1846.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Jamais la fête nationale n'a été célébrée en cette ville avec plus d'éclat, de pompe, de magnificence que cette année. Mercredi matin, la ville entière avait un air de réjouissance et de bonheur inaccoutumé; tous les visages étaient rayonnants, épanouis; le plus brillant soleil félicitait le grand jour. A voir l'animation répandue dans les rues, toute cette population en grande toilette, hommes, femmes et enfants, endimanchés, parés depuis les premiers citoyens jusqu'aux plus humbles parmi le peuple; tout ce moule, animé par un même sentiment de nationalité, dont tous les cœurs battaient pour le saint amour de la patrie, on éprouvait une sensation indissociable de félicité et d'orgueil national; comme tous les Canadiens étaient fiers de leur origine; fiers de toutes ces choses qui distinguent les peuples et font les nations; de notre belle langue, de nos souvenirs nationaux, de nos traditions populaires; fiers du brillant soleil qui inondait la ville et la campagne de ses gerbes d'or et de lumière, fiers de l'azur de notre ciel, de nos grands fleuves, de nos vertes campagnes, de nos nobles forêts, et de cette félicité d'équilibre, emblème de force et d'énergie, attachée à toutes les honnêtetés! comme elle était grande et belle, cette fête de la patrie! Oh! le cœur de l'homme à travers les jours de cette vie, a bien des joies diverses; joies simples et pures de l'enfance, espérances de la jeunesse; chastes joies de l'homme, bonheur et joies intimes de la famille, solides jouissances de l'âge mur. Mais de tous ces rayons de félicité que Dieu nous accorde ici-bas, il n'en est pas, comme ceux que l'union de la patrie fait naître. L'attachement de l'homme pour le coin de terre où la providence l'a placé, si modeste et si aride qu'il soit, est un sentiment sublime et mystérieux; tout ce qui nous est cher se résume en lui; c'est l'expression de tous les beaux sentiments de notre nature; c'est la gloire de nos ancêtres; c'est l'amour de nos pères et de nos mères, de nos femmes et de nos enfants; c'est enfin l'union intime, indissoluble, la fraternité entre tous les concitoyens grands et petits, riches ou pauvres.

Nous l'avons tous éprouvé ce noble sentiment un jour ou un autre, mais rien ne pouvait mieux nous en faire connaître toute la plénitude, que la solennité et la célébration de la grande fête nationale; l'enthousiasme patriotique de tout un peuple pour fêter son Dieu et son pays, est le plus beau des spectacles.

Mercredi matin, de bonne heure, la rue St. Denis et les environs de l'Évêché étaient remplis d'une foule immense. La grande Procession de la St. Jean Baptiste s'organisait; toutes les Sociétés Canadiennes prenaient leurs rangs, sous leurs bannières et drapeaux, et avec leurs décorations respectives, suivant le programme préparé pour l'occasion. A 9 heures toute cette immense colonne, tous ces bataillons de nobles enfants du sol, s'ébranla à un signal donné et se mit en marche. En tête flottait majestueusement le drapeau britannique; il était suivi par 1000 à 1,200 enfants, élèves des écoles des Frères de la Doctrine Chrétienne; ces enfants marchaient huit de front, portant tous à la main de petits étendards ou oriflammes, aux couleurs variées, et convertis de devises pour la circonstance. C'était plaisir à voir tous ces visages d'enfants riant, joyeux, tous bien habillés et agitant dans l'air leurs petits drapeaux; ils suivaient le drapeau britannique, ce drapeau que leurs pères ont si glorieusement défendu en toute occasion. Sans doute, plus d'un de ces braves, qui ont rougi de leur sang le sol du pays, durant les dernières guerres, à la défense de ce même drapeau, avaient là, dans ces rangs, quelques orphelins capables et dignes d'aussi beaux exemples, et qui mouraient encore à l'ombre des couleurs britanniques, si les fautes et les injustices de ceux qui sont chargés par leur Souverain du bonheur du peuple Canadien, ne venaient pas arracher de son cœur, ces vertus et cette loyauté française qui en fait le plus bel ornement.

Au bonheur, qui brillait dans les yeux de ces enfants, on pouvait apercevoir les premiers éléments du patriotisme, qui s'échappaient de leur cœur; ils comprenaient déjà ce que c'est que la patrie! Nous savons, nous, qu'ils en ont l'espérance, et c'est à cause de cela que nous nous arrêtons à eux un instant.

Aujourd'hui la nationalité canadienne est plus vivante que jamais; cette providence qui préside aux destinées des peuples, semble ramener et raviver notre foi vive dans l'avenir, qu'elle nous présente. Ce Dieu, qui a fait quintupler la population canadienne depuis moins d'un siècle, lui tient encore en réserve des jours de grandeur et de puis-

sance, et ne voudra pas qu'elle soit assombrie; mais "Hâte-toi, le ciel l'aidera!" Aujourd'hui on les progrès des nations marchent dans la voie des intérêts matériels et de l'industrie, notre avenir est dans les vertus, le dévouement et le travail du peuple. Il faut donc faire fructifier ces éléments de force et de grandeur. Il faut avancer par l'éducation et par l'instruction la condition du peuple, aider son accession au bien-être et à la fortune par le labour, et ne pas oublier que l'aïeance, qui est la suite de la vie laborieuse, entretient les bons sentiments et agrandit la vertu. La misère dégrade les âmes; et les peuples misérables et dégradés sont tout à la fois la honte et le tourment de ceux qui les dirigent.

La génération, qui grandit sous nos yeux est bien propre à ranimer nos espérances. Nous profitons de ce moment pour rendre un témoignage éclatant à ceux qui sont la cause immédiate de l'amélioration de notre population; nous voulons parler des fondateurs des Écoles des Frères de la Doctrine Chrétienne. Honneur, amour et reconnaissance à ces bienfaiteurs du peuple canadien. Honneur à ce clergé, qui dans ces derniers temps, a si bien compris et ce qu'il se devait à lui-même et ce qu'il n'avait pas à nous! qui s'est mis à la tête du mouvement, et qui a déjà fait un grand bien. Honneur enfin à tous ceux dont la pensée de tous les instants se reporte sur cette intéressante jeunesse, qui est tout à la fois notre consolation et notre espérance! Parmi ces derniers, il est un homme, étranger à notre pays, mais venu du pays de nos ancêtres, un homme qui l'amour du bien a amené sur nos rivages, qui a droit à toute la gratitude du peuple canadien; cet homme entouré déjà de tant d'amour, de respect et d'estime, que tout le monde veut voir, veut connaître et veut entendre; cet homme dont la parole éloquente fait l'admiration de la ville entière, et dont tous les travaux et tous les vœux sont pour la prospérité de nos compatriotes, c'est M. le comte de Charbonnel, prêtre de Saint-Sulpice. Honneur à ce digne prêtre! C'est lui, qui veut qu'il n'y ait pas un enfant dans cette ville, qui ne sache lire, écrire et compter. C'est lui qui a fait dans notre nationalité, c'est lui qui veut "rendre le peuple meilleur," en éclairant et le civilisant; c'est lui enfin qui veut inspirer à nos enfants ce patriotisme, ce véritable amour du pays, qui relève les hommes à leur propre valeur, leur donne le sentiment de leur dignité, et en fait les peuples. M. de Charbonnel a voulu concourir à la célébration de la fête nationale; c'est lui qui a organisé tous ces enfants, qui ont donné tant de relief à la solennité. Le peuple canadien a la mémoire du cœur; il bénira longtemps le nom de cet homme, qui lui veut et lui fait tant de bien.

Après les enfants des écoles des Frères de la Doctrine Chrétienne, venaient les pompiers canadiens en grand costume; les membres de la société de Tempérance; et ceux de l'Institut Canadien, drapeaux et bannières déployés, ayant à leur tête l'excellente bande de la Tempérance. La grande bannière de l'Association St. Jean-Baptiste, précédée de la bande du 93e régiment, venait en suite suivie des membres de la société des Amis, en grande tenue, décorés de leurs insignes et enfin la société St. Jean-Baptiste, divisée en quatre sections; section St. Marie, St. Laurent, St. Antoine et celle de la ville; cette dernière composée en grande partie de négociants, était précédée de la bannière de commerce. Cette splendide bannière, d'une richesse digne de nos marchands canadiens, a été exécutée, cette année, par les Dames Grises de l'Hôpital général; c'était un chef-d'œuvre d'art, que toute la ville a admiré et qui fait grand honneur à nos bonnes dames autant qu'à l'association. Le côté principal représente les cinq parties du monde sur un fond d'or ciselé, avec l'œil du commerce et sa devise: "Je vois chez tous les peuples des richesses que l'exploite."

Après la Section de la ville, marchaient les membres du Comité de Régie, les différents officiers de l'Association et Ph. A. N. Morin, Président de l'Association, supporté à sa droite par l'hon. Joseph Masson; l'ex-Président, et à sa gauche par Joseph Roy, éc. l'un des Vices-Présidents. La procession dans cet ordre, composée de plus de 6,000 personnes, défila par les rues St. Denis, St. Paul, McGill et Notre-Dame, jusqu'à l'Église Paroissiale.

C'était un beau, un noble, un magnifique spectacle que notre procession; s'étendant d'une extrémité de la ville à l'autre, à travers des rues pavées et ornées de toutes manières, avec ces bannières et ces drapeaux ondoyant au vent, et dont les rayons du soleil faisaient scintiller l'or et l'argent, et rehaussaient l'éclat des couleurs. La musique guerrière joignait sa joyeuse mélodie à la gaieté générale. Aux croisées des rues, mais surtout de la Rue St. Paul, le foyer de nos marchands canadiens, c'était une longue suite de drapeaux, d'étolles, aux couleurs éclatantes, festonnées avec art, des branches d'érables, des guirlandes de fleurs, des rubans bleus, rouges, blancs, verts, roses, que la brise faisait tourbillonner à son gré. Rien ne pouvait égaler l'effet admirable de cette scène, en surpasser la beauté, si ce n'est les charmants sourires, les jolis visages, les traits enchanteurs de nos aimables Canadiennes, qui mille fois plus que les bannières, les ornements et les fleurs, rehaussaient par leur présence aux croisées, l'éclat de la grande fête et de la procession. Aux mouches qu'elles agitaient, à l'enthousiasme répandu sur leurs visages, on voyait bien que le patriotisme de Jean-Baptiste était égalé, que disons-nous, surpassé par celui de Josephite.

La Messe commença à 9 heures Monseigneur de Montréal officiant et le sermon fut prêché par Messire Hudon, vicaire-général et chanoine de la cathédrale. Le temple était rempli et contenait au moins 10,000 personnes; tout ce que l'église a de plus pompeux, de plus riche, de plus éclatant ornait l'enceinte sacrée. La messe la plus solennelle, les plus brillants ornements, les plus beaux chants, rien ne manquait. Madame Selby, avec cette grâce et ces manières qu'elle seule possède, accompagnée de l'hon. président, offrit le pain-bénit, et fit ensuite la collecte dans l'allée du centre.

Le sermon fut bien digne de l'occasion, M. Hudon a certainement fait le plus magnifique discours que nous ayons jamais entendu, nous sommes heureux de pouvoir lui donner la publicité de l'impression.

Notre Album sortant demain, samedi, nous avons préféré insérer ces nobles paroles dans une publication qui se conserve et qu'on garde plus longtemps sous ses yeux, que les feuilles volantes d'un journal; nos compatriotes pourront admirer encore cette diction harmonieuse, ces périodes élégantes et neuves, qui font la forme, et cette haute et pure philosophie, ces admirables principes religieux, ces beaux sentiments qui sont le fond de ces discours.

Après la messe, la procession se remit en marche en défilant à l'entour de la place d'Armes et de

la par la rue Notre-Dame jusqu'à la rue Gasford, et passa sur le champ-de-mars pour atteindre la grande rue Saint-Laurent jusqu'à la Sainte-Catherine qu'elle parcourut jusqu'à la cathédrale. Lorsque la société arriva à la porte, les rangs s'ouvrirent pour laisser passer le président suivi des officiers et des membres du comité. Ils arrivèrent en face de la cathédrale où se trouvait M. Hudon et les principaux officiers de la tempérance. Là encore M. Hudon fit preuve de son talent oratoire en adressant un discours sur le solennité du jour, et félicita l'association d'avoir fait choix d'un président aussi généralement estimé. Faisant ensuite allusion à l'honorable M. Masson, M. Hudon adressa quelques paroles aux jeunes commerçants pour les engager à suivre son exemple dans la carrière qu'il a si honorablement parcourue. MM. Morin et Masson firent des remerciements à M. Hudon et à la Société de Tempérance pour le zèle que l'un et l'autre avaient apporté dans la célébration de notre fête nationale.

Nous avons remarqué avec plaisir que toutes les bannières des autres sociétés nationales étaient déployées dans la rue Notre-Dame. Somme toute, jamais on avait vu encore à Montréal une démonstration aussi considérable, aussi pompeuse et aussi imposante. Toutes les dispositions du cérémonial de la fête font beaucoup d'honneur à ceux qui ont imaginé l'organisation et qui en ont surveillé l'exécution.

SOIRÉE DE L'INSTITUT CANADIEN.

Après avoir si bien fêté le grand jour de la St. Jean-Baptiste, la soirée de l'Institut Canadien couronna les réjouissances de cette ville; la réunion était d'au moins 800 personnes, dans une des magnifiques salles du nouveau marché; à 9 heures les dames patronnes Meses Vallières de St. Réal, La Fontaine, Bourret et Drummond prirent le fauteuil. La soirée fut ouverte par un excellent discours du président de l'Institut; ensuite la danse commença. Vous dire l'enthousiasme, l'entrainement, la folle gaieté qui régnait dans cette salle, et le coup d'œil qu'elle présentait est pour nous impossible; mais les drapeaux, toutes les bannières des sociétés canadiennes tapissaient les murs, pendaient du plafond, et autour c'étaient des fleurs, des guirlandes d'érables, des rubans formant la plus belle décoration qu'on puisse désirer dans une salle de bal.

La musique était excellente, c'était la bande de M. Massif et celle du 93e régiment. M. M. La Fontaine, Morin, Hineks, Masson, Bourret, Drummond, Mills, etc. assistaient à la soirée. Quand aux Dames présentes, le haut patronage de celles qui présidaient, avait attiré là l'étoile de notre société. Mais la nature de la soirée, y avait amené des personnes de toutes les conditions et c'est là ce qui ceinturait les plaisirs de la fête. Tout le monde voulait être canadien, et la distinction des rangs s'effaçait en ce beau jour. Grands et petits, pauvres et riches, nous étions tous frères, mercredi soir. Riches nous l'être toujours!

C'était la première fois, comme nous l'avons déjà dit, que les dames canadiennes étaient invitées à célébrer publiquement le patron du pays, et nous avons le bonheur de pouvoir dire que la réunion d'hier soir était digne en tous points de leur patronage.

Le public a de l'obligation aux membres de l'Institut Canadien qui ont conçu et exécuté le projet de cette soirée. C'était une belle idée, et nous sommes heureux de dire qu'elle a eu un succès complet. Espérons qu'une autre année, elle sera mise de nouveau à profit, et que ce ne sera pas la dernière fois que les dames prêteront l'éclat de leurs charmes et de leurs vertus à la célébration de la fête patronale du pays.

Nous devons dire, à la louange du confiseur, M. Keiller, que les rafraîchissements furent trouvés excellents, et que rien ne manquait à sa table.

LE BANQUET DE LA ST. JEAN-BAPTISTE.

Mercredi soir à six heures, une centaine de citoyens de cette ville prirent part au somptueux Banquet préparé à l'hôtel Donegan, pour célébrer le grand jour national.

La table était amplement garnie des mets les plus excellents et les mieux choisis. Ce dîner fait beaucoup d'honneur à Mr Donegan, et tous les convives ont été très satisfaits. L'hon. président de l'Association occupa le fauteuil. Les présidents des autres sociétés nationales, c'est-à-dire de St. George, St. Patrice et des Allemands étaient placés au haut de la table, ainsi que les honorables MM. Masson, Mulholl, Viger, M. le consul anglais à Boston, G. Desbrosses, A. Cuvillier, B. H. Le Moine, éc., et autres personnes distinguées. MM. A. M. Delella et Damasse Masson agissaient comme vice-présidents, ayant à leur droite le premier, l'honorable M. La Fontaine et l'autre Et. Parent, écuyer.

L'hon. Peter McGill président de la société de St. André n'a pas assisté au banquet pour cause d'absence de Montréal. Il en avait informé le secrétaire par une lettre qui fut lue avant le dîner.

Plusieurs toasts furent portés et reçus avec enthousiasme, du nombre desquels étaient ceux de la Reine, le Prince Albert et la famille royale, le gouverneur-général, le jour que nous célébrons, les autres sociétés nationales, le clergé du Canada, l'agriculture, le commerce, les classes ouvrières et industrielles, le peuple canadien, et sans oublier comme de raison, Josephite, femme de Jean-Baptiste.

Après toutes les salutes régulières, M. le Dr. Nelson s'est levé et a demandé au président la permission de porter le toast volontaire "à Ludger Duvernay, fondateur de l'Association Saint-Jean-Baptiste, et qui a surveillé, comme commissaire-ordonnateur, tous les apprêts de la fête." Cette santé fut bien accueillie par la réunion, après quoi elle se dispersa.

L'espace et le temps nous manquent aujourd'hui pour entrer dans tous les détails de cette grande solennité, nous y reviendrons plus tard. On nous dit que la Saint-Jean-Baptiste a été étonné dans plusieurs paroisses du district et surtout à Saint-Hyacinthe, Longueuil, Berthier, St. Jacques, l'Assomption, etc. On nous fera sans doute parvenir les détails de ces fêtes nationales. —Minerva.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

WASHINGTON.

Un vieux dicton des tribunaux dit que tout plaideur qui perd son procès a 24 heures pour maudire ses juges; les

bonnes du 6e degré ont commencé à user du privilège de ce dicton. Samedi dernier, dans la chambre des représentants, M. Sawyer a été appelé à lire le rapport de haut en bas M. Polk, le général Houston et tous les autres traités qui, après avoir déclaré qu'ils voulaient l'Oregon tout entier, se sont ensuite contentés de la moitié. L'orateur a dit ainsi leur fait aux sénateurs et représentants du Sud, qui ont joué, dans l'Oregon, un jeu tout différent de celui qu'ils avaient joué dans le Texas. Enfin, il devint si mordant, que M. Paine, de l'Alabama, qui se trouvait assés mal à l'aise sous le feu de ces épigrammes dont plus d'un retomba sur sa tête, rappela l'orateur à l'ordre. Le président fit droit à sa demande; mais la chambre, qui trouvait plaisir à ce passe-temps, renversa, à une grande majorité, la déclaration du président, et laissa la bride sur le cou à M. Sawyer, qui en profita pour donner de nouvelles rudes de droite et de gauche.

La chambre s'est occupée aussi de la discussion du tarif. M. Mac Key a proposé de limiter cette discussion au 30 juin, mais cette proposition a été écartée. Divers discours ont été ensuite prononcés pour et contre par MM. Young, Collins, Owen, Chipman, Ramsay, et Dargatz de la Pennsylvanie, qui a pris parti, et, comme pour le système protecteur. La Pennsylvanie n'a qu'une opinion, nous voulons dire qu'un intérêt sur ce point. Une grande opposition se manifesta contre la taxe proposée par le secrétaire du trésor et le président sur le thé et le café, et il est fort douteux que ces articles soient imposés.

Dans la soirée, M. Dix a évoqué le bill ayant pour but la création des entrepôts et a exposé tous les bénéfices que le commerce est appelé à en retirer. Les trois bases principales du bill sont les suivantes: 1o Les marchandises pourraient rester pendant trois ans dans les entrepôts; 2o Elles pourraient être rotées en tout temps en payant les droits, sans que ces droits fussent augmentés, comme ils le sont aujourd'hui, d'un intérêt qui date du jour où a été faite l'entrée en douane; 3o Les marchandises pourraient être rotées en tout temps pour être réexportées, en payant les frais ordinaires de magasinage, etc. Le discours de ce bill, destiné à fonder un établissement dont le bassin ne faisait si vivement sentir aux États-Unis, a été lu à demain mercredi.

Le général Galus a été accueilli par neuf chers ou huzzars à son entrée à Washington. Voilà un succès qui a quelque peu l'air d'un triomphe. Il n'est plus question de changements dans le cabinet. Maintenant que l'épine de l'Oregon est tirée du pied de l'administration chacun s'est délecté à dormir sur ses lauriers.

NOUVELLES DU RIO-GRANDE.—Le steamer Galveston est arrivé le 13 de ce mois de la Pointe-Isabelle à la Nouvelle-Orléans. Les nouvelles qu'il apporte vont jusqu'au 6 juin.

La plus importante est celle de la reprise des opérations. Le colonel Wilson est parti samedi 6 juin de Matamoros avec un régiment de cinq cents hommes, pour se rendre à Reynosa, village situé à soixante milles de distance en remontant le Rio-Grande. Deux cents volontaires d'Alabama, sous le commandement du général Doshia, et quelques autres corps, se sont mis en route pour la même destination. Ces troupes ont reçu l'ordre de s'emparer du village, ainsi que des approvisionnements militaires, et d'y rester jusqu'à nouvelles instructions. Les habitants seront garantis dans la jouissance de leurs droits civils. D'après un on dit, le général mexicain aurait fait dire au général Taylor d'évacuer Matamoros, s'il ne voulait y être écrasé. Le général Taylor aurait répondu en lui faisant présenter ses compliments et en l'informant qu'il serait fort heureux de le voir.

De ce côté, les opinions sur les mouvements des troupes mexicaines sont fort partagées. Les uns prétendent qu'une armée occupe la route, entre Matamoros et Monterey pour disputer le passage aux Américains. On porte même cette armée au chiffre évidemment exagéré de 15,000 hommes.

Selon d'autres, le gouvernement de Mexico aurait envoyé à ses troupes l'ordre de se replier sur Tampico, se reconnaissant par là hors d'état de lutter du côté du Rio-Grande et voulant concentrer toutes ses forces sur Vera-Cruz.

Nous croyons, quant à nous avec une correspondance de Matamoros, qu'Arista a dû se retirer jusque sur Monterey. Il est probable, en effet, qu'après avoir si cruellement éprouvé la supériorité de l'artillerie américaine dans les combats des 7 et 9 mai, il évitera, autant que possible, un engagement en rase campagne. Or, Monterey est le premier point où il puisse trouver une position favorable par la nature, et commandant le passage dans les montagnes pour aller à Saltillo; il est donc probable que l'avantage, et en même temps l'importance de la position, lui fera choisir cet endroit pour arrêter l'ennemi et tâcher de prendre sa revanche.

Le port de Tampico n'était pas bloqué à la date des dernières nouvelles, bien que le sloop de guerre Sainte-Marie fût en observation. Les Américains, qu'Anquidia avait si triquement obligés à quitter Matamoros, étaient arrivés dans cette ville sans autre désagrément qu'un peu de fatigue de leur voyage forcé.

Au dernier moment, le bruit courait que Canales était au rancho d'Olmitos, à 5 lieues en deça de Reynosa, levant des contributions et mettant en réquisition les mulets et les approvisionnements de toute sorte. Il avait avec lui 1800 hommes, et se préparait, dit-on, à se retrancher un peu au-dessous de Reynosa pour couper la route. S'il en est ainsi, un engagement imminent attend lui et les troupes du colonel Wilson, qui, ainsi que nous l'avons dit plus haut, étaient en marche sur cette ville.

ENCORE UN DESASTRE.

Les journaux de Québec reçu ce matin nous annoncent la destruction par le feu de la ville de St. Jean de Terre-Neuve. D'après les renseignements, il parait que l'élément destructeur n'est épargné que deux édifices. Voici les détails que donne le Canadien.

GRANDE INCENDIE A TERRENEUVE.

Le brick Blucher, capitaine Scarrow, arrivé ce matin de Harbor-Grace (Terre-Neuve), a apporté la nouvelle de la destruction de la ville de Saint-Jean, capitale de l'île, par le feu. Suivant le rapport du capitaine, l'incendie avait commencé le 9 et continuait encore le 12, jour de son départ. Le bruit courait qu'il ne restait que deux magasins debout, qu'une quinzaine de valets avaient été détruits entre le port et qu'une cinquantaine de soldats avaient péri en laissant brûler des édifices pour arrêter le feu. Mais tous ces détails n'étaient que des rumeurs, dont le capitaine n'a pu constater la vérité avant son départ.

La Gazette de Québec dit que les journaux d'Halifax du 18 ne font aucune mention de cet événement. Mais comme la communication entre ces deux places est quelquefois irrégulière, le bruit pourrait être fondé et être ignoré.

Dans les années 1816, 1817 et 1818, St. Jean de Terre-Neuve souffrit sérieusement du feu. En 1816, 180 maisons furent brûlées, 1500 personnes se trouverent sans habitations, et la perte pécuniaire s'éleva à £100,000.

Etat des Produits, etc. embarqués de ce Port, depuis l'ouverture de la navigation, jusqu'au 11 juin. Pour Liverpool.

Table listing various goods and their quantities, such as Potasse, Perles, Alkali, Flour, etc.

MARIAGES.

A l'Assemblée le 23 du courant, par un grand nombre de Kingston, Canille Archambault, N. P. F. Demoiselle Marie Eléonore Oufine, 23 ans, fille d'Amable Archambault, etc. Notaire notaire du même lieu. A Québec le 23, par M. Z. Charvet, curé M. J. B. Deveau, à demoiselle Marie-Séraphine Richard.

DÉCÈS.

Ce matin, 26 du courant, Marie-Joséphine, enfant de Jean Jordan, veuve, âgée de 3 mois et 16 jours. En cette ville, lundi dernier le 22 du courant, après une courte maladie, M. Raymond Plessis Bélaire, citoyen respectable, âgé de 82 ans. A la Malibie, le 9 Dame Félicité Faray âgée de 80 ans, épouse de St. Joseph Farrou, ancien cultivateur, encore vivant, âgée de 86.

VENTE A L'ENCAN.

Par J. D. Bernard.

VENTE étendue de Vin, Fruits, Huile, Sucre, etc. etc., MARDI le TRENTE JUIN courant, sera offert en vente au bord du Brick James Redden, Capt. Bick, venant directement de la Nouvelle-Orléans, et chargé pour Louis de La-Grave, etc. un cargo consistant en Vin de Porto en pipes demi pipes et quarts, Madère, Huile d'Olive en caisses. Blanc sucre au caisses, Figue, Amendes, Savon de Castille, Raisin de Malaga, en boîtes et demi-boîtes. Noix, Bouchons, Bordenax en boîtes, Champagne en paniers et en totes, du Rumaniers et fils, etc., Fromage du Gruyère, etc. etc.

500 boîtes Vitro, Crown Glass 7 1/2 x 8 1/2. — Et autres articles. La dite vente méritera l'attention des commerçants, et le tout sera offert en lots. Conditions Faciles. La Vente à UNE HEURE. J. D. BERNARD. Montréal, 26 juin, 1846.

TAPISSERIES FRANÇAISES.

Le 18 sousigné vient de recevoir, directement de Paris, un assortiment très considérable de TAPISSERIES FRANÇAISES. Prix de 1s. 6d., à 10s., la pièce. AUSTRI. Vin de Champagne, première qualité 60s. Fromage de Gruyère en meules de 2 lbs. à 36 lbs. à 1s. 2d. par lb. E. H. FABRE & CIE. Rue St. Vincent No. 3. 26 Juin, 1846.

M. B. F. R. F. & Co., expéditeurs des Commandes pour la France, demain 27 Juin, 12 et 28 Juillet comme toujours ils se chargeront avec plaisir de celles qui voudra bien leur confier.

AVENDRE, LA CINQUIÈME LIVRAISON DE

L'ALBUM

LITTÉRAIRE ET MUSICAL

DE LA REVUE CANADIENNE.

Pour le mois de Juin.

CETTE LIVRAISON CONTIENT LE

SERMON

pour la Fête Nationale de la St. Jean-Baptiste, prêché à l'église paroissiale de Montréal, le 24 Juin 1846 par M. le Grand-Vicaire Hubon. SOMMAIRE DE CETTE LIVRAISON: Les deux Amours/Poésie par l'honnorable Levasseur; Feuilleton; Madeleine et Gilbert, roman, suite, par Arsène Houssaye; La Jeunesse Dorée, par T. Murat; La Russie sous Nicolas 1er, par M. Ivan Golovine; So-bieski, Kosielski, Poniatowski, suite et fin, par l'honorable de Genoude; Quelques Auteurs d'Honneur, scènes de la vie Militaire, par Emile Marco de St. Hilaire; Le dernier Huron, Poésie Canadienne, par F. X. G.; La conversation des Dames; par Clémence Robert; Littérature Canadienne, suite, par un Anonyme; Sermon pour la Fête Nationale de St. Jean-Baptiste, prêché à l'église paroissiale de Montréal, le 24 Juin 1846, par M. le Grand-Vicaire Hubon; Musique;—A la Clure Fontaine, air national, arrangé pour Messieurs l'Association St. Jean-Baptiste, par M. B. J.; Réveil de la Pologne, Chant Dramatique. Paroles de Louise Collet. Musique de B. L. PRIX UN ÉCU.

EN VENTE A LIBRAIRIE CANADIENNE

D'E. H. FABRE & CIE, 3, RUE ST. VINCENT

ŒUVRES COMPLETES DE BUFFON,

QUINZE DE 120 PLANCHES, CONTENANT

400 SUJETS COLORIÉS, 6 VOLS. GRAND IN-8VO.

NOUVELLE ÉDITION, avec Classification du Cuvier et des extraits de CAUBERTON; ornée de 120 planches coloriées, 6 vols grand in-8vo. L'ACEPDE, (continuateur de BUFFON), ŒUVRES complètes des Œuvres, les Quadrupèdes Ovipares, les Serpens et les Reptiles; Nouvelle Édition, précédée de l'éloge de Linné, par CUVIER, avec des notes et la nouvelle classification de DEKAMERZ, ornée de 36 planches coloriées, 72 sujets coloriés, 6 vols grand in-8vo. 2 vols. grand in-8vo. Ces deux Œuvres forment 8 beaux vols grand in-8vo, avec une magnifique reliure en velin. PRIX 20. Rue St. Vincent, No. 3. 22 Juin, 1846.



MARCHANDISES NOUVELLES.

Récemment Reçues par le Great Britain, Rory O'More, Britannia et Erromanga.

J. L. BEAUDRY & CIE. No. 80, Rue Notre-Dame.

VIENNENT de recevoir par les vaisseaux ci-dessus, un assortiment splendide et très étendu de Marchandises de Fonds et de Gout, et ils en attendent encore tous les jours par le PEARL, LADY SEATON, VIVID, et autres Vaisseaux venant de Glasgow et de Liverpool.

MAINTENANT ARRIVE,

Par le James Reddin Capt. Berk, venant ligne directe de Marseille et Cette.

LA cargaison consistant en Vin rouge et Blanc commun, d'une bonne qualité en quart et demi barrique.

Huile d'Olive en caisse, Raisins en quart de boîtes, demi boîtes et boîtes. Sière blanc en pain. Amandes, Noix, Avelines. Vin de Champagne et une variété d'autres articles qui seront mises en vente au commencement de la semaine prochaine, notice sera donnée du lieu et du jour de la vente.

19 Juin, 1846. L. DE LAGRAVE.

MAISON A LOUER.

ALOUEZ dans la Rue St. Alexandre, une Maison en pierres de taille, à deux étages. Prix £25 pour le reste de l'année.

16 juin 1846. LOUIS DELAGRAVE.

PHARMACIE CENTRALE

Rue St. Paul, No. 60.

Vis-à-vis J. Roy, Ecr., marchepied sur cette rue.

DÉPOT Général de Médicaments Français, à l'usage, Produits chimiques, Parfums fins, etc. etc. Consultation des Malades

DR. PICAULT, Ancien Elève des Hôpitaux de Paris. Montréal, 23 juin 1846.



VOYAGE DE PLAISIR A BERTHIER.

LUNDI prochain étant un jour de Fête, (la St. Pierre) le Steamer ST. LOUIS fera un voyage de plaisir à BERTHIER. Une meilleure occasion pour une agréable excursion à la campagne tu pourras t'offrir de longtemps; le ST. LOUIS partira de Montréal Samedi soir à DIX heures; de Berthier Lundi matin après le Service Divin, et sera de retour à Montréal Lundi soir de bonne heure.

Prix du passage pour aller et venir, 7s. 6d. le repas compris. Montréal 23 juin, 1846.

VEUILLEZ LIRE CETTE ANNONCE!

Le Dr. TAVERNIER prévient ceux qui lui sont enclavés de ne payer aucun compte au nommé J. Baptiste Moyen, vu qu'il a cessé de l'employer. Les personnes qui lui ont donné des argents voudront bien le faire savoir immédiatement. Il prie en même temps ceux qui lui doivent de venir régler leurs comptes.

UNE superbe et commode FOUTE, à louer, No. 130, rue Notre-Dame. Prix, £50. 15 ju n BEAUDRY & FRERE.

SITUATION D'INSTITUTEUR DEMANDÉE

DES Personnes qui auraient besoin d'un Instituteur qualifié pour enseigner l'Anglais et le Français grammaticalement et toutes les autres branches d'éducation élémentaire, pourront obtenir les informations sur un tel Instituteur en s'adressant à nos bureaux, ou à LOUIS LACHAPPELLE Instituteur.

Ste. Marie de Manoir. Montréal, 22 mai 1846.

SOURCES DE ST. LEON.

LES SOURCES DE ST. LEON, situés à environ 4 milles de la Rivière-du-Loup, ont été louées pour quelques années, par le Soussigné, qui prend la liberté d'informer ses amis et le public qu'il réside sur les lieux, où il est prêt à recevoir les voyageurs et à expédier l'Eau Minérale à ceux qui en demandent.

FAITES ATTENTION.

TAPIS A L'HUILE, A VENDRE au magasin de M. A. LAFAMIE, No. 163, Marché à Four, 4000 verges de TAPIS FLEURIS, de patrouille et à rayures assorties, pour Chambres, passage et bécotier, ainsi que pour tables, pianos, etc., et autres Toiles, et autres Châssis pour tableaux usagers; Toile pour Chapeaux, Capotes et Mantoux, etc.

PROFESSEUR DE LANGUE FRANÇAISE.

ON a besoin à l'ACADEMIE DE MONTREAL d'un professeur de langue française. Il faut qu'il soit muni de certificat, etc.

S'adresser à JAMES BELDEN, Directeur. 27 Rue Ste. Catherine, entre les rues St. Urbain et DeMeury. Montréal, 16 avril, 1846.

BANQUE D'EPARGNES DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON: Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs, W. Workman, Président. Francis Hurka, A. LaRoque, V. Président. H. Mulholland, John E. Mills, L. H. Holton, Jacob DeWitt, John Tully, Joseph Bourret, Danase Masson, P. Beaubien, Joseph Grenier, L. T. Drummond, Nelson Davis, H. Judah.

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTERET que payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de £50 et au-dessus, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessous de cette somme.

On peut obtenir copies des Règles et Règlements, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUS LES JOURS, de DIX heures à TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et de SIX à HUIT.

Par ordre du BUREAU. JNO. COLLINS, Secrétaire.

Bureau de la Banque d'Epargne, de la Cité et District de Montréal, No. 46 Grande rue St. Jacques, porte voisine de l'Hotel de la Ville. 2 juin 1846.

COMPAGNON-TAILLEURS DEMANDES.

LE Soussigné a besoin de QUATRE COMPAGNONS immédiatement. Personne ne devra se présenter, à moins d'avoir les capacités requises et surtout n'être de bonne conduite.

C. GAREAU, Marchand-Tailleur. 17, Rue St. Gabriel. Montréal 12 Juin.

VITAL DESROCHERS, à établir au No. 78, Rue St. Constant, (tour de St. Laurent, 80N ATTELER au No. 142, rue Notre-Dame, près de l'Eglise Paroissiale. - Juin 1846.

C. E. BELLE, Notaire Public, à établir son Bureau, au No. 25, Rue St. Gabriel.

MOTEL DONEGANA, RUE NOTRE-DAME.

LE PROPRIETAIRE de ce MAGNIFIQUE ETABLISSEMENT, sans égal dans ce pays, en offrant au public ses remerciements pour l'encouragement libéral que son oncle (M. RASCO) et lui ont rencontré, durant les douze années qu'ils ont conduit l'établissement si bien connu sous le nom d'HOTEL RASCO, a l'honneur d'annoncer qu'il vient de se transporter dans cette

SPLENDIDE MAISON, RUE NOTRE-DAME.

Ci-devant appartenant à Wm. Bingham Esq. et la résidence des gouverneurs les lords Durham et Sydenham; la maison a été considérablement augmentée et montée avec toutes les commodités et toutes les recherches que le confort et le luxe peut désirer. La SITUATION est centrale, à une petite distance du champ de Mars, de la Cathédrale, de l'Eglise St. Jacques, du Palais Episcopal, des Banques, des Bureaux du gouvernement, du Palais de Justice et des autres établissements publics. La beauté du site, et l'élévation sur laquelle l'Hôtel est bâti, lui donne beaucoup de lumière et beaucoup d'air; il commande de tous côtés une vue excellente, magnifique de la Cité, de la Rivière, de l'Isle Ste. Helène de la rive opposée, de la Montagne et du paysage à picturales que l'œil découvre.

L'établissement a été meublé de fond en comble avec des MEUBLES, TAPISSERIES, TAPIS, TENTURES etc., TOUT NOUVEAU ET DU GENRE LE PLUS SOMPTUEUX ET LE PLUS FASHIONABLE dignes de toutes façons du PREMIER HOTEL de l'Amérique Britannique. On trouve dans la maison 6 chambres de bains et une Salle de Billard.

La TABLE sera toujours fournie de toutes les raretés de la saison, et en même temps que le propriétaire n'épargnera rien pour satisfaire ceux qui voudront honorer de leur patronage, le grand nombre de personnes qui s'adresseront à son établissement lui permet de recevoir, fera que ses prix et charges seront très raisonnables. Des voitures sont toujours prêtes à conduire les voyageurs aux Bateaux à Vapeur, aux différents endroits de départ, aux Bureaux des Stegnes ou Diligence, et à aller les prendre à leur arrivée. Enfin le propriétaire actuel ne négligera rien pour rendre son établissement digne du patronage libéral qu'il a déjà reçu comme successeur de Rasco.

J. M. Donegana. Montréal 19 Juin 1846.

HOTEL DALEY.

J. M. DALEY, [CI-DEVANT DE KINGSTON.]

ETANT venu se fixer à Montréal, n pris cet ETABLISSEMENT si bien connu comme l'HOTEL RASCO, qu'il a entièrement remodelé, et où les voyageurs trouveront tout le confort et tout l'aubaine qui peut se rencontrer dans les principaux hôtels de ce continent.

Les Chambres à Coucher. Seront bien servies et seront tenues en hiver à un degré suffisant de chaleur. Les Salons des Dames et des Messieurs. Seront complétés avec tout le goût le plus élégant possible, suggérant ou qu'ils les dépenses les plus décentes puissent produire. Aucune dépense n'a été épargnée pour mettre les meubles et les articles les plus appropriés, de manière à égaler les Salons de réception les plus recherchés. La Carte du Menu. Comprendra toujours les Meats les plus délectables que l'on puisse trouver sur les excellents marchés de ville; et l'on croit que l'exécution du département culinaire, conduit par un Chef de Cuisine des plus habiles, ne pourra manquer de satisfaire les plus gourmets.

J. H. DALEY saisit cette occasion pour offrir ses remerciements les plus sincères de l'encouragement distingué et libéral qu'il a reçu pendant si longtemps à Kingston, et il assure ses bons amis et le public en général, qu'il se montrera toujours très empressé à donner toute son attention à leur confort. Montréal, 16 juin 1846.

Importation directe de France.

Marchandises Françaises. — Ornaments d'Eglises. — Chapeaux. — Vins. — Fromages, etc., etc.

M. LOUIS DE LAGRAVE vient de recevoir par les derniers arrivages et a maintenant à vendre aux voûtes de J. D. Bernard, écrivain, Rue St. Paul, un assortiment de RUBANS FRANÇAIS et de Marchandises de toutes sortes venant directement de Paris et de Lyon. Pluche noire pour chapeaux, Pluches de diverses couleurs pour meubles. AUSSI A VENDRE AU MEME LIEU. — Patés de FOIE GRAS TRUFFÉS, DINDES TRUFFÉS, POULARDES TRUFFÉS, TRUFES en bouteilles, CHAMPIGNONS, et un assortiment de divers autres articles.

M. L. D., prévient les MM. du clergé qu'il a aussi à vendre au lieu un assortiment d'ORNEMENTS D'EGLISES, brodés en Or et Soie.

VOILE pour le St. Sacrement, ECHARPES pour ditto. UN ETENDARD représentant St. Jean Bapt. Des Statues de la Ste. Vierge, en plâtre, de 5 pieds et en composition plus petites. Ditto dorées et argentées.

Jussi attendu de jour en jour par le Concordia. CIBOIRES, CALICES, OSTENSOIRES, Boîtes aux Stes. Huiles. — Porte-Dieu.

Nouvelle Maison d'Agence, pour Paris, Londres, &c. Rue St. François Xavier.

PIANOS-ORGUES-HARMONIUMS.

Le Soussigné, arrivant maintenant de France, à l'honneur de proposer les Messieurs du Clergé qu'il a été nommé Agent, pour le Canada, par la MAISON ALEXANDRE, DE PARIS, pour la Vente des PIANOS-ORGUES-HARMONIUMS, lesquels peuvent être très bien adaptés pour les Eglises, ayant le même son que les Orgues ordinaires, et le prix étant plus à la portée de toutes les bourses. Deux de ces Orgues arrivent dans quelques jours dans le Concordia et pourront être examinés. AYANT été nommé Agent pour une Maison de Londres et de Birmingham pour tous les articles, argentés et d'acier, tant pour l'usage des Eglises, que pour des objets de table; Je me chargerai d'aider mémoire que l'on voudra bien me confier, ainsi que d'expédier toute sorte d'objets, dans cette branche, qui auront été endommagés, pour les faire remettre à neuf, et cela à des prix très modérés.

LOUIS DELAGRAVE, Montréal, Rue St. François-Xavier, vis-à-vis la Banque du Peuple.

Brique de St. Ours.

LES Soussignés propriétaires d'une briqueterie considérable à St. Ours, aiment à vendre au 1er Juin prochain. Plusieurs 100,000 briques de la meilleure qualité, qu'ils livreront soit à Montréal, aux Trois-Rivières ou à Québec.

JOS. MORIN ET FILS. St. Ours. Montréal, 28 Avril 1846.

Place dans un Banc A L'EGLISE ST JACQUES

UNE personne désire avoir une place dans un banc, dans la galerie de l'Orgue. Toutes informations devront être adressées à A. B., aux Bureaux de la Revue Canadienne. 12 Juin.

Attendu de jour en jour par le John Reddin, Capt. Beck, venant directement de Marseille.

VIN de Port en petit quart de 30 gallons, Do de Madère, do. Raisins, Figue, Sucre-Blanc. Savon de Castille, et divers autres articles. Puis quelques pipes de Vin d'Espagne supérieur.

— Aussi par le Thyne. — Fromage de Gruyère, Champagne de Rhinart père et fils. Do. Mouët et Chandon.

Attendu aussi sous peu. Quelques douz. de Chapeaux Français dans le meilleur goût. Tous les articles ci-haut ont été choisis par M. De Lagrave lui-même, pendant son séjour en Europe, l'hiver dernier et il peut les recommander.

CLOCHES D'EGLISES.

LE Soussigné étant en relation d'affaires avec les grands Etablissements de Fonderies dans le Royaume-Uni et sur le continent Européen, et dans l'habitude de faire venir des Cloches d'Eglises, informe les Messieurs du Clergé qu'il sera toujours prêt à recevoir des commandes pour cet objet; ayant importé ces articles depuis plusieurs années il espère pouvoir satisfaire MM. les Curés qui désirent en faire venir.

LOUIS DE LAGRAVE. Rue St. François Xavier. 9 juin.

AGENT GENERAL pour toutes sortes d'Articles d'Eglise et divers objets. DE TABLE.

MONTRES, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, &C.

L. P. BOIVIN,

LE Soussigné vient de recevoir de New-York et d'Angleterre, une partie de son assortiment d'ARTICLES EN BIJOUTERIES, et autres parmi lesquels se trouvent: —

- Montres en or émaillées pour Dames, Montres de riches de Messieurs, Chaines-Garles en or, Chaines-Courtes et Clefs en or, Rubans à la Louis-Philippe avec ornements en acier et en or, Lorgnettes Doubles en or et en acier, de Simples de topaz et émailées, Boucles d'Oreilles, nouveau goût, Bagues de Dames et Mrs., en grande variété, Ferrettes (Ladies companions), plumes en or et plumes en acier, Fusils, Brosses, Peignes Français, Portemanteaux et un assortiment de marchandises de goût et de fantaisie, Bouteilles de première qualité, Canifs Ciseaux, — ATTENDU AUSSI — UN assortiment étendu de Parfumerie Française de la meilleure qualité et par le Péroumme de Liverpool, une collection riche de montres patentées en or et en argent de manufacture anglaise, etc., etc.

Montréal, Juin, 1846. L. P. BOIVIN,

MAGASIN DE MAISON BEAUDRY & FRERE.

LA MAISON BEAUDRY & FRERE vient de recevoir son assortiment du printemps de marchandises de FONDUS et de GOUTS, choisies avec le plus grand soin, par un des associés dans les différents marchés de France, d'Angleterre et d'Espagne, ils ont surtout en main une belle collection de Charles de Satin et Cashmir, Etouffes par-talon et à veste, Tapis fin, superfin, Bruxelles et Impériaux, aussi des Boston avec les feuilles d'éradie et le castor.

LA MAISON HARKIN ET BADEAUX annonce au public l'arrivée d'un assortiment complet de Marchandises de Fonds et de fantaisies, pour le commerce du printemps, et de l'été. On trouvera chez les nouveaux fonds comprend ce qu'il y a de plus varié et de plus à la mode en fait de tissus.

IMPORTATION DU PRINTEMPS. HARKIN & BADEAUX, No. 140 rue Notre-Dame.

PELLANT & BERNABÉ No. 130, RUE NOTRE-DAME.

PRÈS DE L'EGLISE ANGLAISE,

M. M. PELLANT & BERNABÉ viennent d'ouvrir leur Magasin au No. 130, Rue Notre-Dame; leur fonds se compose d'une grande variété de Marchandises d'Utilité et de Fantaisie. Ils sollicitent particulièrement l'attention du public sur leur assortiment de nouveautés et de Chapeaux de Dames, d'enfants etc, qui se compose exclusivement de tout ce qu'il y a de nouveau et de plus à la mode. Montréal 5 Juin 1846.

CHAPEAUX FASHIONABLES LONDRES

LE Soussigné vient de recevoir par le Great Britain, Palmyra et Lady Seaton, VINGT CAISSES DE CHAPEAUX de CASTOR, et de Soie, comprenant toutes espèces de qualités, des modes les plus récentes et dans le dernier goût. Les Marchands du Haut-Canada trouveront un assortiment complet et seront servis avec la libéralité ordinaire.

ANDREW HAYES. Maison de Chapellerie de Londres Etabli en 1837, une porte à droite de la Place d'Armes 141 rue Notre-Dame.

Montréal, 15 mai, 1846.

MAGASIN DE MARINE. A VENDRE, PAR LE SOUSSIGNÉ, ANGRES, Chaines, Cables, Goudron de Charbon, Cuivre Rouge, Brai, Résine, Toile à Voile, Etoupe à Calfeûter, Huile, Pelitures, Sulf, Carvelle, Poulie, Filles, Compas, Pavillons de Coelletes et de Steamboats, et autres articles pour la Marine.

LE Soussigné prévient le public de cette ville, qu'il vient d'ouvrir des Salles d'Encaen, au No. 40, Grande Rue St. Jacques; où il fera régulièrement les MARDI et VENDREDI, des ventes de MEUBLES de MENAGES, etc., etc. Il se chargera de vendre à commission toutes espèces d'effets et d'articles de ménage, soit chez lui ou au domicile des individus. FRANCIS MULLINS, Quai des Steamboats. Montréal, 10 avril 1846. P. FOURNIER.